

Participation du Rassemblement au CNSA : Félix Tshisekedi recadre Néhémie Mwilanya

PAGE 3

N° 7023 du vendredi 19 mai 2017

Prix : 2500 FC

Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

35^{ème} année

Éditeur
GROUPE DE PRESSE

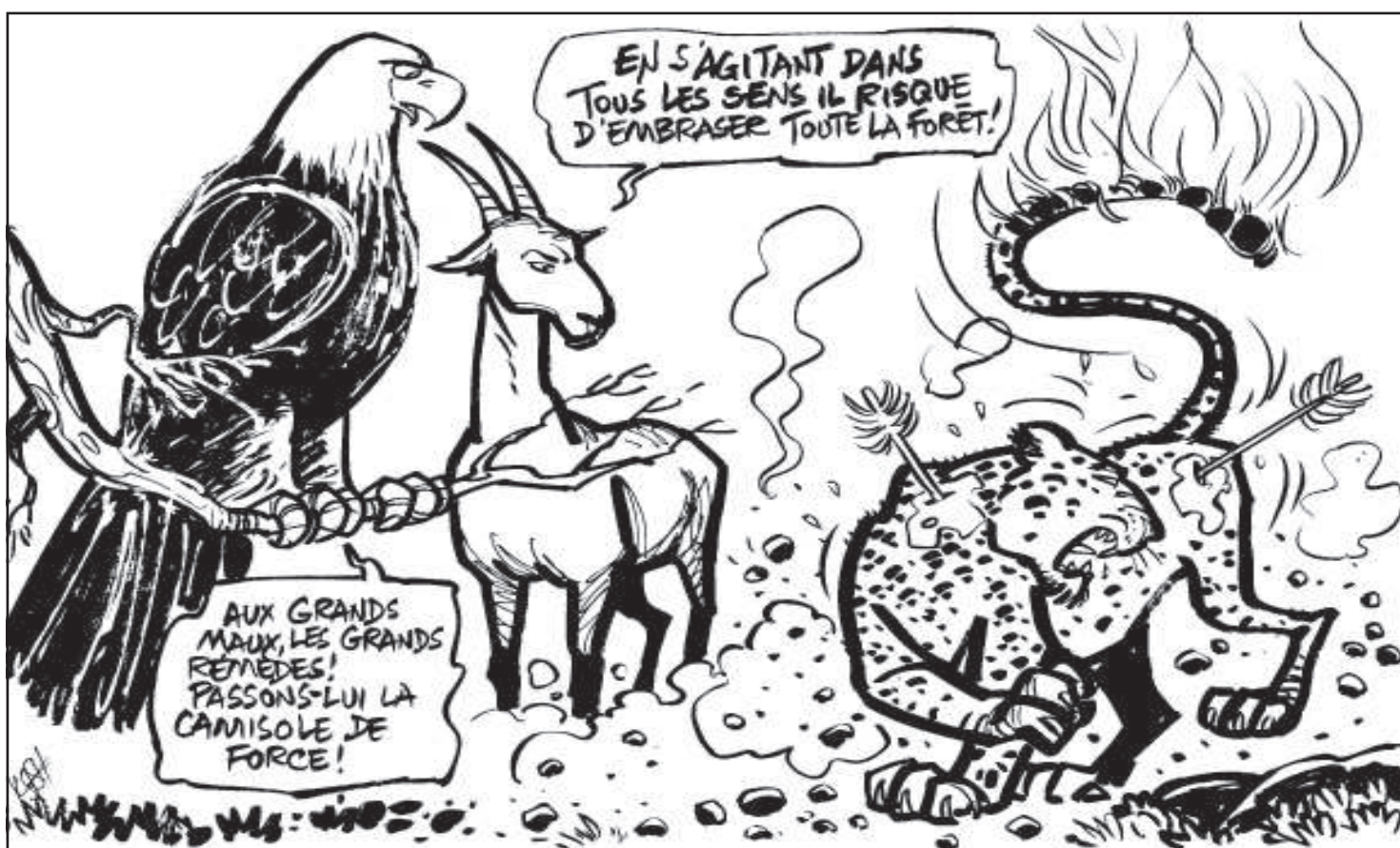


Siège social
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa - RD Congo

La passion d'informer sans passion

Sortie de crise en RDC : Washington se rapproche de Luanda

P. 2



À HAUTE VOIX

Déficit d'alerte

LE POTENTIEL

La septième épidémie de la maladie à virus Ebola vient de se déclarer en République démocratique du Congo, dans la zone de santé Likati, en province du Bas-Uélé. La nouvelle provoque la panique parmi les populations (Suite à la page 2)

Moïse Katumbi et Raphaël Katebe Katoto, frères ennemis

PAGE 10

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHZ

Sommaire

Politique

Les assemblées provinciales s'engagent pour une gestion responsable des crises interinstitutionnelles

PAGE 5

Politique

L'Assemblée nationale appelle le gouvernement à déposer le projet de budget 2017

PAGE 5

Économie

FEC : Albert Yuma fait de l'agriculture, l'industrie et l'entrepreneuriat ses priorités

La SNEL écrit au Potentiel

PAGE 6

Dernière heure

Chirurgie à cœur ouvert : le ministre de la Santé veut capitaliser l'expérience

PAGE 16

La RDC est
un patrimoine
commun à tous
les Congolais

À haute voix

Déficit d'alerte

(Suite de la page 1)

congolaises au regard de la virulence de la maladie.

Mais ce qui étonne, c'est la manière dont réagit l'autorité compétente à chaque survenue de l'épidémie. Normalement, la RDC devait disposer d'un système d'alerte par rapport à cette épidémie, où le pays traîne déjà une expérience avérée. Malheureusement, cela n'est pas le cas. On tâtonne en tout.

Aujourd'hui encore, face à la septième épidémie de la maladie à virus Ebola, on court à gauche et à droite ; à la recherche de fonds pour mettre en place la riposte. Ce qui est dramatique dans tout ça, c'est que le pays ne dispose pas de budget, à ce jour. Ce qui laisse supposer qu'il faut attendre l'aumône de la communauté internationale pour prendre soin de nos malades et prévenir la contagion du plus grand nombre. Et pourtant, cette épidémie n'est pas nouvelle en RDC.

Comment s'est organisée la riposte nationale depuis tout ce temps ? Rien n'est fait. On réagit par à coup. Entre-temps, la maladie fait déjà des victimes. A la place d'actionner le mécanisme d'alerte qui devait fonctionner au ministre de la Santé publique, on se perd encore dans des réunions de la mise en œuvre des stratégies pour la lutte contre la maladie, alors qu'Ebola a déjà fait deux morts, depuis le 22 avril dernier dans la zone de santé de Likati.

On se souvient qu'au cours d'une adresse à la nation à travers les deux chambres du Parlement réunies en congrès, le chef de l'État avait promis la mise en place d'un fonds permanent de lutte contre cette épidémie épidémique en RDC. Il a même fait mention de la création, en RDC, d'une école qui formerait des spécialistes de la maladie à Virus Ebola, ce qui serait une façon pour la RDC de participer à la lutte contre l'épidémie au niveau national et international. On a vu combien l'expertise congolaise a été sollicitée quand il s'est agi de lutter contre cette épidémie en Guinée-Conakry.

Il y a nécessité de matérialiser la promesse présidentielle faite à la nation en termes de mécanisme de riposte contre la maladie à virus Ebola.

Sortie de crise en RDC : Washington se rapproche de Luanda

C'est peut-être sur l'axe Washington et Luanda que pourrait bien se dénouer la crise politique dans laquelle s'enlise la RDC. L'Angola vient d'être associé à une réunion stratégique tenue récemment dans la capitale américaine sur le cas spécifique de la RDC. C'est son ministre de la Défense, Joao Lourenço, qui a pris part à cette rencontre de haut rang au Pentagone à côté du secrétaire américain à la Défense, le général James Mattis. Président en exercice de la Cirgl, Luanda veut peser de tout son poids pour la stabilité de la région, ce qui passe par la consolidation de la démocratie.

LE POTENTIEL

Entre Luanda et Washington, c'est le parfait amour. Ceux qui pensaient que le président des États-Unis, Donald Trump, ne s'intéressait pas à l'Afrique, se sont trompés sur toute la ligne. Même si le nouveau locataire de la Maison blanche n'a pas encore désigné son « Monsieur Afrique », c'est-à-dire le sous-secrétaire d'État aux Affaires africaines, son administration a activé la diplomatie silencieuse pour nouer ou renouer de nouvelles alliances sur le continent noir. Et pour le cas particulier de la sous-région bouillonnante de l'Afrique, les États-Unis semblent avoir jeté leur dévolu sur l'Angola. De plus en plus, Washington multiplie des indices qui vont dans ce sens.

Tout récemment, l'Angola a été le seul pays africain associé à une réunion stratégique sur les Grands Lacs, coordonnée depuis le Pentagone, quartier général du ministère américain de la Défense. Côté américain, l'on a noté la présence remarquée du secrétaire à la Défense, James Mattis. Ce qui dénote l'importance que l'administration Trump a accordé à cette réunion. La délégation angolaise était conduite par son ministre à la Défense, Lourenço, dauphin du président José

Eduardo dos Santos à la prochaine présidentielle.

Un communiqué du ministère angolais des Affaires étrangères, relayé par Angop, agence de presse officielle de l'Angola, a indiqué que la réunion de Washington a été consacrée à l'analyse de la situation politique en RDC et au Burundi. Les participants ont discuté essentiellement, précise Angop, de la position que la Communauté internationale devrait prendre pour travailler avec un gouvernement postélectoral en RDC sur la gouvernance politique, économique et de sécurité.

Outre la présence de hauts gradés du Pentagone qui accompagnaient le secrétaire à la Défense James Mattis, la rencontre a connu la participation des envoyés spéciaux pour les Grands Lacs des États-Unis, du Royaume-Uni, de la France, de l'Allemagne et de la Belgique. Des délégués des Pays-Bas, de la Suède, du Danemark, des Nations unies, de l'Union européenne, de l'Union africaine et de l'Organisation internationale de la Francophonie s'étaient également joints à cette réunion.

Quant au Burundi, le Groupe international de contact sur les Grands Lacs analyse la possibilité d'impliquer la Commu-

nauté internationale au dialogue entre les Burundais.

2017 DE TOUS LES ENJEUX EN RDC

Dans sa nouvelle politique africaine, Washington a donc décidé de s'appuyer sur l'Angola en ce qui concerne particulièrement la région des Grands Lacs. Dans la capitale américaine, un protocole d'accord a été signé entre le Pentagone et le ministère angolais de la Défense. Pour Washington, il s'agit d'aider l'Angola, compte tenu de son poids militaire et économique dans la région des Grands Lacs, à remettre de l'ordre dans cette partie troublée de l'Afrique.

Deux pays sont concernés, la RDC et le Burundi. A Washington, Luanda a eu des directives précises, transmises au nom de l'administration Trump par le secrétaire à la Défense, James Mattis.

A Luanda, on s'en réjouit. Le fait pour les États-Unis de se référer à ses services pour assainir la région des Grands Lacs est une marque de sympathie que Luanda ne voudrait donc pas ni rater ni gâcher. Ce qu'a d'ailleurs rappelé le ministre angolais de la Défense en marge de la signature dudit protocole.

Dans son allocution de circonstance, prononcée en portugais dont une transcription nous est parvenue en anglais, Joao Lourenço a indiqué que le président José Eduardo dos Santos était « très heureux » de la signature de ce protocole qui scelle un nouveau partenariat militaire entre les États-Unis et l'Angola. Luanda est bien conscient des enjeux en présence.

« C'est parce que nous voyons plus loin - nous voyons cette coopération avec les États-Unis comme un engagement très sérieux », a fait remarquer le ministre angolais de la Défense.

Tout en rappelant la position stratégique de l'Angola, situé à cheval entre l'Afrique centrale et l'Afrique australe, le ministre angolais de la Défense a relevé que son pays est « très engagé à essayer d'aider les pays des Grands Lacs à retrouver la paix durable, en particulier en République centrafricaine, mais aussi en RDC et au Burundi ».

Président en exercice de la Cirgl, l'Angola promet de remettre de l'ordre dans la région des Grands Lacs. « En décembre de cette année (Ndlr : 2017), nous jouerons notre rôle final à essayer de trouver une paix durable dans tous ces pays », a déclaré Joao Lourenço depuis Le Pentagone, assis à côté de tous les bonzes de l'armée américaine. C'est tout un message. Et de poursuivre : « Nous nous sommes engagés à ça et nous croyons qu'avec le partenariat des États-Unis, nous serons plus capables de tenter de trouver une paix durable dans la région des Grands Lacs et aussi dans la région de l'Afrique centrale ».

Autant dire qu'à l'exemple du Sénégal qui a pesé de tout son poids de l'ordre en Gambie a inspiré d'autres pays du continent. Et en Afrique centrale, l'Angola s'est lancé dans l'arène pour ramener tous les États de la région sur le droit chemin. Dans cette nouvelle ambition, Luanda peut compter sur un allié de taille, les États-Unis de Donald Trump.

Secrétaire américain à la Défense

James Mattis : « Le mémorandum d'entente est une étape vers un partenariat stratégique »

Le secrétaire américain de la Défense, James Mattis, a affirmé jeudi au Pentagone que la signature du Mémorandum d'entente avec l'Angola marquait une étape vers le partenariat stratégique dans le renforcement de la sécurité des deux pays.

Parlant aux journalistes après l'accord, qui formalise la coopération dans le domaine de la défense, 24 ans après l'établissement des relations diplomatiques entre les États-Unis et l'Angola, le n°1 du Pentagone a encouragé le ministre angolais de la Défense, João Lourenço, de continuer à stabiliser les zones en conflits et à rétablir la paix mondiale.

James Mattis a dit que l'Angola avait récemment prouvé au monde qu'il peut faire différemment les choses durant son mandat en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Il a indiqué que les États-Unis reconnais-

saient le potentiel des Angolais pour lutter contre la piraterie dans le golfe de Guinée et empêcher également la détérioration de la situation militaire en RDC et au Burundi. Mais il estime qu'avec ce mémorandum, tout sera différent.

Selon le gouvernant américain, le respect mutuel fondé sur le document signé aujourd'hui va faciliter la coopération voulue par les deux pays à la recherche de la stabilité dans les régions en conflit et permettre le combat au terrorisme.

Il a souligné que les États-Unis partageaient des informations avec les autorités angolaises, ainsi que la formation des officiers dans toutes les provinces du pays, souhaitant qu'il y ait d'autre part, des visites régulières des dirigeants des deux pays pour renforcer davantage les relations.

Il a expliqué que le protocole prévoit également la collaboration dans le partage d'infor-

mations, dans les pays avec des relations stratégiques avec l'Angola. « Nous espérons construire un partenariat mutuellement bénéfique », a auguré James Mattis, faisant recours au présage africain: « si vous voulez aller vite, marcher seul. Mais si vous voulez aller plus loin, vous devez marcher ensemble ».

Selon le secrétaire à la Défense des États-Unis, si son pays veut signer ce mémorandum pressé, il n'irait nulle part. Il a noté que c'était bon de signer ce mémorandum tard, car nous sommes arrivés ensemble à une compréhension commune qui va nous amener très loin.

L'Angola et les États-Unis coopèrent dans le secteur de la défense, en particulier dans le domaine de la formation, enseignement de la langue anglaise et soutien en matière de santé militaire pour combattre le VIH/sida. Avec la venue du gouvernant angolais, l'administration américaine s'est montrée intéressée

par l'approfondissement de la coopération dans le secteur technico-militaire, en particulier dans la réalisation des exercices communs.

La République d'Angola, puissance militaire en Afrique australe et centrale, est responsable de la résolution des conflits dans la région, notamment en République démocratique du Congo. En Décembre 2016, le pays a terminé son mandat en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, une position assumée pour la deuxième fois au cours des dernières années.

Le dernier jour de travail de João Lourenço prévoyait pour jeudi le Forum atlantique, qui réunit des entrepreneurs et universitaires, entre autres, pouvant quitter la capitale des États-Unis dans l'après-midi (le soir en Angola).

Participation du Rassemblement au CNSA : Félix Tshisekedi recadre Néhémie Mwilanya

Le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement n'est pas partie prenante à la démarche initiée par le chef de l'État en rapport avec la désignation des membres du Conseil national de suivi de l'Accord du 31 décembre 2016.

C'est tout poliment, mais sur un ton sec, que le président du Rassemblement, Félix Tshisekedi, a recadré, dans une correspondance datant du 13 mai 2017, le directeur de cabinet du chef de l'État, Néhémie Mwilanya. Car, un jour auparavant, soit le 12 mai 2017, le directeur de cabinet du chef de l'État avait prié « Mesdames et Messieurs » du Rassemblement - sans les dénommer expressément - de « transmettre à son excellence Monsieur le président de la République, endéans les 48 heures, la liste de six (6) délégués de votre

composante au Conseil national de suivi de l'accord, en tenant compte, dans la mesure du possible, de la représentation de différentes provinces ».

Une démarche que le Rassemblement a rejetée en bloc. Tout en restant attaché à l'Accord du 31 décembre 2017, Félix Tshisekedi a rappelé en même temps au directeur de cabinet du chef de l'État que « le Rassemblement ne peut cautionner, encore moins vous accompagner dans votre démarche de violation de l'accord par vos diverses manœuvres de confusion et de manipulation ».

Ci-dessous, la correspondance du directeur de cabinet du chef de l'État et la réponse à lui réservée par Félix Tshisekedi, président du Rassemblement.

LE POTENTIEL

A Monsieur Néhémie MWILANYA
Directeur de Cabinet de Monsieur Joseph Kabila
A Kinshasa/Gombe

Monsieur le Directeur de cabinet,

Concerne: Votre lettre n° 0880/05/2017 du 12 mai 2017

Nous accusons bonne réception de votre courrier référencé 0880/05/2017 du 12 mai 2017 par lequel vous demandez à « Mesdames et Messieurs du Rassemblement des Forces politiques et Sociales de la RDC acquises au Changement » de transmettre, à Monsieur Joseph KABILA, la liste de ses six (6) délégués au Conseil National de Suivi de l'Accord et du Processus électoral, CNSA, endéans 48 heures.

L'esprit républicain qui nous anime nous impose, par devoir de courtoisie, de réserver une suite à votre courrier précité.

En effet, la gestion calamiteuse de la République sous la totale responsabilité de Monsieur Joseph KABILA a engendré dans notre pays les maux ci-après :

1. Une crise politique profonde dont le non respect de la constitution a placé toutes les institutions électives nationales et provinciales dans une situation d'illégitimité qui ne peut trouver solution que par la voie des élections.
2. Une situation d'insécurité générale à travers tout le territoire national, aggravée par des tueries barbares dans l'Est du pays, au Nord Katanga et plus récemment dans le Kasai.
3. Les conditions socio-économiques insoutenables qui condamnent des millions de nos compatriotes à la misère indescriptible.

Face à cet état de chaos que le régime de Monsieur Joseph KABILA a instauré et continue d'entretenir pour s'accrocher désespérément au pouvoir, le dialogue qui nous a réunis sous la médiation de la CENCO nous a permis de circonscrire un cadre de solution consensuelle et pacifique.

L'Accord du 31 décembre 2016, salué unanimement et avec soulagement par notre peuple, soutenu à travers le monde et consacré par la résolution 2348 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, demeure la feuille de route valable dont la mise en application intégrale et de bonne foi peut amener notre peuple, dans un climat apaisé, à des bonnes élections crédibles et transparentes susceptibles d'assurer l'alternance démocratique au pouvoir.

Pour ce faire, nous exigeons, comme dans tout accord, le respect mutuel et

la bonne foi des parties prenantes afin d'assurer à notre pays un avenir meilleur.

Concernant le CNSA, l'Accord de la Saint Sylvestre stipule:

Point VI.1, Al. 2 « En attendant l'adoption en procédure d'urgence de la loi organique, cette structure est mise sur pied et fonctionne sur la base du présent Accord. »

Point VI.2.2, AI 3 « le CNSA sera présidé par le Président du Conseil des Sages du

Rassemblement. »

Point VI.2.3 : « les parties prenantes s'accordent que le CNSA aura pour mission de veiller au respect de l'Accord politique par tous les animateurs des Institutions ... »

Dans le respect des termes précités, il ne ressort nulle part l'implication d'une autre Institution fût-ce-t-elle le Président de la République.

Le Rassemblement en tant que partie prenante est un regroupement politique structuré et doté des organes propres dont son Président qui le représente et l'engage vis-à-vis des tiers.

Si votre lettre a été livrée à la bonne adresse, elle a cependant péché par l'absence d'un destinataire attribué.

Le Rassemblement ne peut cautionner, encore moins vous accompagner dans votre démarche de violation de l'Accord par vos diverses manœuvres de confusion et de manipulation.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur de cabinet, mes sentiments patriotiques.

Pour le Rassemblement

Félix TSHISEKEDI TSHILOMBO

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République
(Avec l'expression de mes hommages les plus déférents)

Mesdames et Messieurs du Rassemblement des Forces politiques et sociales de la RDC acquises au Changement
A Kinshasa

Mesdames et Messieurs,

Conformément aux stipulations de l'article 13 de l'Arrangement Particulier, il vous est demandé de transmettre à Son excellence Monsieur le Président de la République, endéans 48 heures, la liste de six (6) délégués de votre composante au Conseil National de Suivi, en tenant compte, dans la mesure du possible, de la représentation de différentes provinces.

Pour rappel, la transmission de cette liste permettra d'ouvrir les discussions

sur la désignation, par consensus, du Président de cette structure capitale pour le suivi de l'Accord et du processus électoral en cours dans notre pays.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération.

Néhémie MWILANYA WILONDJA

Traque de la LRA : les USA maintiennent le partenariat avec la RDC

Malgré le retrait de leurs troupes de la République Centrafricaine, les Etats-Unis d'Amérique maintiennent leur partenariat avec la RDC dans la traque de l'Armée de résistance du seigneur (LRA). La collaboration entre les deux pays porte sur quatre axes principaux : la logistique, la justice militaire, la coopération civilo-militaire et la santé militaire.

LUDI CARDOSO

L'attaché militaire de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique en RDC, le colonel Allen Pepper, a animé, hier jeudi 18 avril au Centre culturel américain de Kinshasa, une conférence de presse sur le partenariat de son pays avec les forces de la sous-région, dont l'armée congolaise. Cela, après le retrait des troupes américaines de l'Est de la République Centrafricaine marquant la fin de la poursuite de la LRA par les USA.

Le colonel Allen Pepper a rappelé que l'Armée de résistance du seigneur représentait jadis une menace importante dans la sous-région. Pour preuve : cette milice ougandaise a, selon le rapport de l'Onu relayé par l'attaché militaire de l'ambassade des USA en RDC, provoqué les déplacements massifs des populations civiles et coûté la vie à des milliers de person-

nes. Raison pour laquelle les troupes américaines étaient déployées en Afrique centrale, où les rebelles ougandais de la LRA étaient très actifs et représentaient une menace importante.

De son avis, la LRA ne représente plus aujourd'hui une menace importante dans la sous-région. Cette milice ougandaise qui comptait autrefois dans ses rangs environ 3 mille éléments en dispose aujourd'hui entre 100 et 150 réfractaires. Selon l'attaché militaire de l'ambassade des USA en RDC, sur les trois mille éléments que comptait la LRA, 80% se sont rendus volontairement d'autant plus qu'ils ont été enrôlés, dans la plupart des cas, de force.

L'occasion faisant le laron, il a apprécié, à sa juste valeur, l'apport de l'Etat congolais dans la démobilisation et le rapatriement de ces éléments de la LRA dans leurs pays respectifs.



Pour le colonel Allen Pepper, les rebelles ougandais de la LRA « ont perdu leurs capacités » et « sont affaiblis » aujourd'hui à la suite des « opérations très importantes » et des « pressions » exercées sur ce groupe armé au point de « l'empêcher de développer ses activités négatives » et de se ravitailler en armes. Il a, par la même occasion, rassuré que tous les quatre commandants de la LRA arrêtés doivent répondre de leurs actes à la Cour pénale internationale (CPI). A la question sur l'endroit où

serait réfugié Joseph Kony, le chef de la LRA, le colonel Allen Pepper a déclaré qu'il est aujourd'hui difficile de dire exactement où se trouve ce seigneur des guerres. Il a, toutefois, déclaré que ce chef rebelle « ne représentait plus une menace importante dans la sous-région ». « D'ailleurs, je ne suis pas en mesure de dire s'il est encore vivant ou il serait vivant », a-t-il indiqué.

A en croire l'attaché militaire de l'ambassade des USA en RDC, les opérations contre la LRA menées par les forces sous-régionales en ap-

pui avec les troupes américaines n'ont pas été faciles. Les difficultés sont dues, notamment aux « terrains accidentés », « inaccessibilités des zones », « délabrement très avancé des routes »...

Par ailleurs, le colonel Allen Pepper s'est appesanti sur les quatre principaux axes de la coopération des Etats-Unis d'Amérique et de la RDC dans la traque de la LRA. Il s'agit de la logistique, de la justice militaire, de la coopération civilo-militaire et de la santé militaire. Au niveau de la logistique, les experts américains travaillent en vue d'inculquer la doctrine congolaise dans la logistique aux FARDC. Quant à la justice militaire, ils contribuent à la formation des magistrats militaires congolais. Dans le cadre de la coopération civilo-militaire, les formateurs américains apprennent aux éléments des FARDC comment se comporter lors d'une insurrection. Et concernant l'axe de la santé militaire, les USA renforcent les capacités des formateurs d'une école d'infirmerie à Kitona, dans la province du Kongo Central.

Cinq questions à André Kambeya (*)

1. Que peut-on comprendre d'un marché public ?

Aux termes de la loi n°10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics. Le marché public est un contrat écrit par lequel un entrepreneur, un fournisseur ou un prestataire s'engage envers l'administration, soit à réaliser des travaux, soit à fournir des biens ou des services, soit à exécuter des prestations intellectuelles, moyennant un prix. Bref, c'est l'achat public. C'est la voie par laquelle l'Etat ou l'acheteur public acquiert des équipements pour construire les routes, les ponts, les écoles, les hôpitaux... Ou commande des analyses (études) et des conseils. De cette définition se dégagent les principales caractéristiques des marchés publics le distinguant d'autres contrats signés par l'Etat. Nous retiendrons que le marché public est un contrat qui exclut la possibilité d'une conclusion verbale.

Il ne porte que sur quatre catégories : travaux, biens, service et prestation intellectuelles. Il est à titre

onéreux, c'est à dire moyennant un prix.

2. Et comment se passe la procédure de la signature d'un contrat de ce genre ?

Il y a un long processus appelé « passation des marchés », qui débute par l'expression des besoins par le service public bénéficiaire. Un appel d'offres est lancé sous formes d'avis public. Les offres sont reçues et analysées. Le marché est attribué à l'entrepreneur, fournisseur ou prestataire qui aura fait l'offre économique la plus avantageuse, c'est-à-dire l'offre présentant en meilleur le duo qualité/prix, puis vient la signature du contrat et l'exécution.

3. Y-a-t-il une coopération regroupant les spécialistes en passation des marchés ?

Les fonctionnaires qui sont dans les services publics peuvent prêter comme spécialistes de passation des marchés. En termes de coopération, je peux dire que jusqu'à il n'y a pas une coopéra-



tion regroupant les spécialistes en passation des marchés. A mon avis, j'aurais souhaité que cette coopération puisse exister à l'instar du Rwanda qui vient d'adopter une loi créant un ordre de spécialistes en passation des marchés. Au même titre que les médecins, les architectes et les avocats. Cet ordre aura pour objectif de sécuriser le service public, le ministère sectoriel qui bénéficie de leurs services. Ils peuvent recourir à cet ordre en cas de non satisfaction. Cet ordre permettra à identifier qui pratique réellement ce métier libéral. L'autorité de régulation de marchés publics (ARMP) a la tâche de recruter et for-

mer des spécialistes pour fournir une élite digne de rendre de bons services en toute loyauté.

4. Quels sont les contraintes auxquelles sont confrontés les marchés publics en RDC ?

Les contraintes sont généralement liées au respect des textes. Après l'observance stricte qui a suivi la promulgation de la loi relative aux marchés publics, il est décevant de constater un relâchement de pratiques. Pour illustration, les données statistiques tirées du rapport annuel de l'ARMP indiquent qu'au cours de l'exercice budgétaire 2015, le nombre de marchés passés de gré à gré est de 17% alors que pour un système de passation performant, la promotion devrait varier entre 5 et 10%. Ceci constitue un danger et une menace à la bonne gouvernance. Je tiens à signaler que les marchés publics sont un baromètre de la bonne gouvernance et pour le cas de la RDC, ceci est une conditionnalité pour l'atteinte du Point d'achèvement de l'ini-

tiative PPTe (pays pauvres très endettés). Ces contraintes ne sont pas une fatalité et peuvent être surmontées par la volonté politique.

5. Quel rapport y-a-t-il entre marchés publics et économie du pays ou son développement ?

Les marchés publics constituent un pan important de finances publiques. Quand ils sont bien planifiés et passés en respect des principes d'économie budgétaire, cela permet de dégager des économies efficaces pour atteindre les objectifs de développement que la RDC s'est assigné. A contrario, mal passé, on tombe dans l'impasse avec récurrence de mêmes dépenses ; censées avoir été satisfaites. En pratique, c'est des routes à refaire à tout moment et les équipements à renouveler avant leur période d'amortissement.

PROPOS RECUEILLIS PAR
MARTINE KABATA (STAGIAIRE
IFASIC)

(*) Avocat-spécialiste des
Marchés publics

Retombées du séminaire d'évaluation de leur fonctionnement**Les assemblées provinciales s'engagent pour une gestion responsable des crises interinstitutionnelles**

Une meilleure compréhension des mécanismes de gestion et de résolution des conflits et crises au sein des institutions provinciales entre elles et les institutions provinciales par rapport à celles nationales et un engagement pour une gestion responsable des crises interinstitutionnelles, ce sont là les principales résolutions ayant sanctionné le séminaire d'évaluation du fonctionnement des assemblées provinciales organisé à Kinshasa par le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur et Sécurité sur instruction du chef de l'Etat.

PITSHOU MULUMBA

Les rideaux sont tombés, hier jeudi 18 mai à l'Hôtel du gouvernement, sur le séminaire d'évaluation du fonctionnement des assemblées provinciales. En fait, depuis dimanche, les bureaux des assemblées provinciales des 26 provinces se sont réunis autour du vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur et Sécurité, Ramazani Shadary, pour faire le point du fonctionnement des organes délibérants.

Au terme des échanges très constructifs, les organes délibérants des provinces s'accordent finalement sur une meilleure compréhension des mécanismes de gestion et résolution des conflits et des crises au sein des institutions provinciales entre elles et les institutions provinciales par rapport à celles nationales.

Aussi, ils prennent l'engagement pour une gestion responsable des crises interinstitutionnelles. Il s'agit là d'un engagement qui implique des ajuste-

ments qui tiendront compte des contraintes particulières dues aux circonstances politiques du moment, lesquelles appellent l'adoption d'attitudes conciliantes et favorables à la cohésion nationale.

Dans la foulée, les assemblées provinciales devront œuvrer pour la mobilisation des énergies et des ressources afin de préparer les élections, tout en évitant dans la mesure du possible, les écueils susceptibles d'en retarder davantage la tenue.

A cet effet, les participants recommandent à l'Assemblée nationale de renforcer la collaboration avec les assemblées provinciales pour explorer les opportunités d'habilitation réciproque en vue de la production des lois et édits, qui soient des leviers pour le développement.

Au Sénat, la recommandation porte sur le renforcement de la collaboration avec les assemblées provinciales, notamment par des rencontres périodiques entre les sénateurs et les

députés provinciaux, d'une part et entre le bureau du Sénat et les assemblées provinciales, d'autre part.

CONSACRER À LA CONSTRUCTION DES PROVINCES

Le gouvernement central, pour sa part, est appelé notamment à créer un cadre permanent de concertation entre le pouvoir central et les assemblées provinciales à l'instar de la conférence des gouverneurs de province et de promouvoir l'évaluation régulière de la gestion des provinces, notamment par des missions d'itinérance et de contrôle.

Le gouvernement devra également assurer régulièrement le paiement de frais de rétrocession tout en évitant une répartition inégale et injustifiée entre provinces, différencier clairement les frais de fonctionnement et de la rétrocession pour les assemblées provinciales et doter les provinces de leur budget d'investissement en tenant compte des réalités économiques et financières du pays.

Principaux concernés dans les conflits, les gouvernements provinciaux sont tenus à s'astreindre à l'obligation de redévolabilité, garantie d'une bonne gestion des ressources de la province et à s'appliquer à l'élaboration des projets d'édits conformément aux domaines de

compétence déterminés par la Constitution.

Appelé à clôturer les assises, le vice-Premier ministre Shadary s'est adressé aux participants en ces termes : « Vous êtes les premiers à participer à l'inauguration d'un nouvel espace de concertation et d'échanges entre le gouvernement de la République et les organes délibérants provinciaux. J'aimerais saluer votre volonté de consacrer ces échanges en une pratique salutaire, à la fois pour l'enracinement de notre démocratie et la pérennisation de la décentralisation ».

Et de poursuivre : « J'ai en effet noté à quel point les dissensions survenues entre les exécutifs provinciaux et les organes délibérants provinciaux ont laissé un goût amer et qu'il y a un désir ardent d'en finir avec des combats de coqs ou des querelles de chapelles, pour se consacrer tous à la construction de nos provinces, et partant au développement de notre pays. Nous comprenons tous désormais qu'il ne s'agit guère d'étouffer les prérogatives de telle ou telle institution, mais plutôt de mettre fin à des querelles sans fin, grâce à une exploitation judicieuse de l'arsenal de mécanismes de contrôle et de sanctions prévus par la Constitution et les règlements intérieurs des assemblées provinciales ».

L'Assemblée nationale appelle le gouvernement à déposer le projet de budget 2017

PITSHOU MULUMBA

Le gouvernement investi, la première de ses exigences est, sans nul doute, le dépôt du projet de loi de finances pour l'exercice 2017 devant porter un cadrage macroéconomique conséquent et diligent. C'est l'appel lancé ouvertement à l'Exécutif national après son investiture, mardi 16 mai au Palais du peuple, par le président de la Chambre basse du Parlement.

Pour Aubin Minaku, la situation économique et financière particulièrement difficile, à laquelle le pays fait face, exige de la part de tous, des efforts accrus afin de stabiliser et de relancer l'économie nationale mais aussi et surtout d'apporter des solutions concrètes aux attentes sociales des congolais.

EXPLICATION SUR L'ABSENCE DE BUDGET DEPUIS LE DÉPART DE MATATA

Par ailleurs, le speaker de la Chambre basse du Parlement s'est appesanti sur les faits ayant entraîné l'absence, jusque-là, de la loi de finances pour l'exercice 2017 parce qu'entretiens, le pays fonctionne avec les crédits provisoires comme le prévoit l'article 6 de la loi n°16/029 portant ouverture des crédits provisoires pour le mois de janvier 2017, qui stipule : « Les dispositions de la présente loi sont reconductibles chaque mois jusqu'au vote de la Loi des finances pour l'exer-

cice 2017 ».

« Il vous souviendra qu'en date du 25 octobre 2016, le gouvernement avait déposé au bureau de l'Assemblée nationale le projet de loi de finances pour l'exercice 2017, soit 9 jours après la signature le 18 octobre 2016 de l'Accord ayant sanctionné les assises du dialogue politique national tenues à la Cité de l'Union africaine. Cet accord prévoyait, entre autres, la nomination d'un Premier ministre et la mise en place d'un nouveau gouvernement. En dépit de ce contexte politique, votre bureau avait invité le Premier ministre à la séance plénière du 4 novembre 2016 consacrée à la présentation de l'économie générale du projet de loi de finances pour l'exercice 2017. A la suite d'une motion incidente, l'Assemblée plénière avait, en toute souveraineté, décidé de surseoir à la présentation de ce projet de loi afin de permettre au nouveau gouvernement de soumettre un projet de loi de finances pour l'exercice 2017 adapté au contexte économique et aux axes prioritaires définis par son programme », a-t-il expliqué.

Et dans la foulée, le Premier ministre sortant Samy Badibanga Ntita avait, par sa lettre du 30 décembre 2016, saisi le bureau de l'Assemblée nationale afin de solliciter qu'un nouveau projet de loi de finances adapté au contexte économique et aux axes prioritaires définis par le programme de son gouvernement soit présenté à la session ordinaire de mars 2017.

...Votre compte épargne.

Fidélité

Faites un dépôt sur votre compte épargne et maximisez vos chances de gagner **500 USD!**

Renaissance

Un compte épargne à moyen et à long terme

Nos solutions épargnes
Bénéficiez jusqu'à 25%** d'intérêts!

DAT
(Dépôt à terme)
Gagnez plus en laissant faire le temps...

RAWBANK

* règlement de jeu concurrencé disponible sur www.rawbank.cd/joueurs
** taux réactualisés compte CDF DAT

Réélu pour un 5^{ème} mandat consécutif

FEC : Albert Yuma fait de l'agriculture, l'industrie et l'entrepreneuriat ses priorités

Ces trois axes principaux constitueront le socle du plan d'action de la mandature du président national de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) pour promouvoir une croissance inclusive et durable de l'économie nationale.

BIENVENU IPAN

La Fédération des entreprises du Congo (FEC) a tenu, hier jeudi 18 mai, son assemblée générale ordinaire et élective au cours de laquelle Albert Yuma a été réélu président national du patronat congolais, pour un 5^{ème} mandat consécutif. En plus de l'élection de nouveaux administrateurs, cette assemblée a procédé à l'élection des commissaires aux comptes. La cérémonie s'est déroulée à l'hôtel Sultani, à Gombe.

Le président national réélu de la FEC promet de placer cette mandature sous trois axes principaux qui constitueront le socle de son plan d'action pour promouvoir une croissance inclusive et durable de l'économie nationale.

Premièrement, il compte « faire de l'agriculture la priorité des priorités et non plus un slogan. (...) Il faut donc que le gouvernement prenne des mesures concrètes pour favoriser le développement de ce secteur et, notamment, lever des restrictions pour l'attribution des terres agricoles en exigeant la détention majoritaire des classes sociales pour des actions par

l'État congolais et par les nationaux ».

Deuxièmement, il promet de promouvoir l'industrie nationale dont le tissu se trouve dans un état de délabrement avancé. Ce, en protégeant des industries naissantes en phase de développement. Parlant de la sous-traitance, il promet de « veiller personnellement à ce que le secteur minier dont la contribution à la formation à la valeur ajoutée locale n'est pas significative à ce jour, devienne un moteur de l'intégration des Petites et moyennes entreprises (PME) congolaises dans la chaîne de valeurs ».

Le troisième axe de la mandature du président national réélu de la FEC portera sur la promotion de l'entrepreneuriat, en général, et des jeunes et des femmes, en particulier. À ce sujet, il s'engage à développer les capacités de la FEC dans l'accompagnement des jeunes à la création d'entreprises. C'est dans ce cadre qu'il a annoncé l'élaboration d'un programme conjoint entre le Bureau international du travail (BIT) et la FEC. Ce programme aura comme objectif la promotion et le développement des PME des jeunes. Pour assurer sa mise en œuvre, le Conseil d'administration de la FEC venait de mettre en place une commission nationale des jeunes entrepreneurs.

RÉFORME GLOBALE DE LA FISCALITÉ

Au delà de ces trois axes de secteurs d'activités, Albert Yuma en-

tend privilégier la réforme globale de la fiscalité afin de faciliter la compétitivité économique nationale. Selon lui, ce choc fiscal va porter essentiellement sur deux axes, à savoir une fiscalité et une parafiscalité réglementaires nationales et territoriales ainsi qu'une gouvernance fiscale.

De manière simple et claire, il a indiqué que « l'administration fiscale est au service des usagers et non pas l'inverse ; l'administration fiscale doit pouvoir vivre de la richesse créée par l'économie. Elle ne doit pas se comporter comme un prédateur sur les quelques pans formels de notre économie qui subsistent encore. L'administration fiscale doit être un levier de développement de l'économie et pas un frein ; elle doit contribuer à la richesse nationale et non pas contre son développement au seul motif de sa propre préservation (...) ». C'est dans ce contexte que le président de la FEC a annoncé que la Fédération déposera prochainement au gouvernement un document contenant des propositions de réformes fiscales appropriées visant à créer un environnement économique favorable aux entreprises pour leur permettre de relancer leurs activités. En attendant ce document, la FEC recommande au gouvernement de prendre des mesures prioritaires, à savoir fusionner toutes les administrations fiscales de recettes non fiscales ; créer un guichet unique pour la taxation des actes à

percevoir à l'initiative des administrations.

PERSPECTIVES 2017

Au cours de cette assemblée, la FEC a aussi indiqué ses perspectives 2017. Pour le patronat congolais, l'économie devra faire face notamment au fait que la reprise des cours des matières premières a été observée depuis le mois d'août 2016 et n'aura qu'un faible impact sur les recettes de l'État à cause notamment de paiement anticipatif de l'impôt sur le bénéficiaire. L'économie nationale devra aussi faire face à la dépréciation plus accrue du franc congolais malgré la pertinence des mesures monétaires prises par la Banque centrale du Congo. Pour la FEC, le secteur bancaire devra gérer la double question critique des relations avec les banques correspondantes qui ont décidé de clôturer les comptes de certaines d'entre elles dans leurs livres. Alors que d'autres restreignent fortement l'approvisionnement du pays en numéraires et de la gouvernance des banques commerciales en matière de limitation de mandat des administrateurs. Selon le patronat congolais, l'économie nationale devra aussi faire face aux spéculations consécutives aux positions divergentes de la classe politique congolaise qui entravent le déploiement d'une activité économique productive, durable et porteuse de croissance.

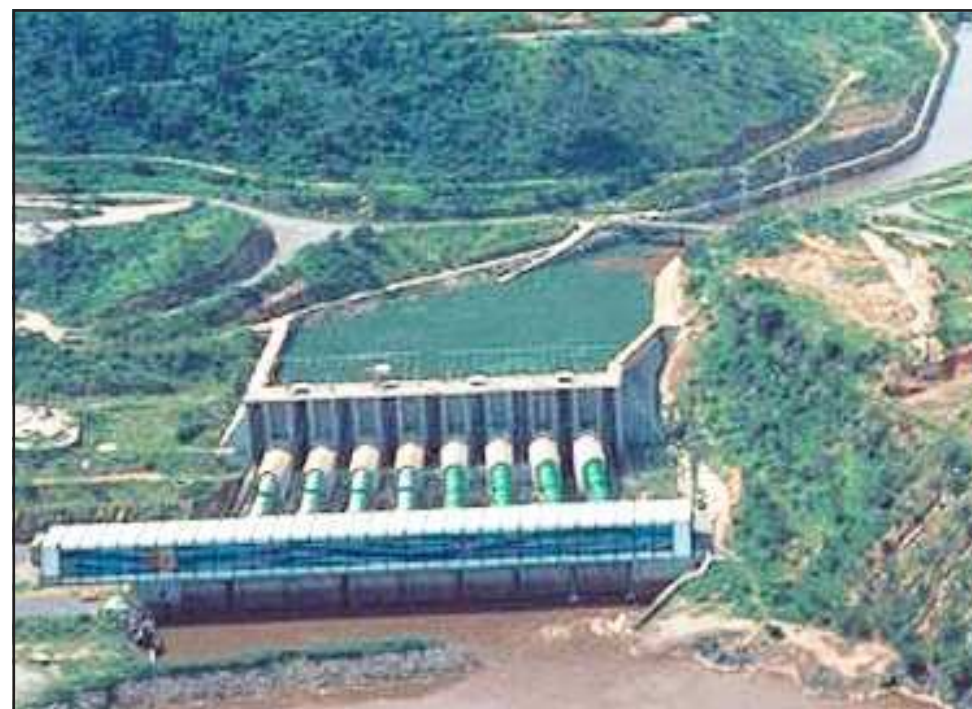
Haut-Katanga: tensions entre miniers et la SNEL à propos de l'énergie sollicitée de RSA

La SNEL écrit au Potentiel

Dans le cadre du commerce de l'électricité entre sociétés membres du Pool Énergétique de l'Afrique Australe (Southern African Power Pool-SAPP), la Société Nationale d'Électricité est en pourparlers avec ESKOM (la Société Nationale d'Électricité d'Afrique du Sud) pour importer de l'énergie électrique sur son réseau au profit des sociétés minières opérant en RRC. Le but visé est de permettre aux clients SNEL SA opérant dans le secteur minier d'avoir à leur disposition l'énergie électrique dont ils ont besoin pour leurs opérations quotidiennes.

Il s'agit donc de négociations bilatérales entre SNEL SA et ESKOM, tous les deux membres fondateurs du Pool Énergétique d'Afrique Australe (SAPP).

Toutefois, par souci de transparence vis-à-vis de ses clients miniers, la délégation SNEL SA aux discussions de Johannesburg s'est fait accompagner de trois (03) représentants de la Chambre des Mines de la Fédération Congolaise des Entreprises (FEC). Ces trois représentants ont pris part aux discussions SNEL-ESKOM de



Npm : le barrage d'Inga

Johannesburg en avril 2017, et ils savent que les négociations entre SNEL et ses clients sur cette importation auprès d'ESKOM de Johannesburg en avril 2017 n'ont pas encore eu lieu.

Quand elles auront lieu, elles se feront en toute cordialité et en toute transparence, dans un esprit « win-win ».

Comme vos pouvez vous en

rendre compte, il est donc faux et archifaux de parler de tension entre SNEL et les miniers au stade où nous en sommes.

Il est un fait certain qu'avec le boom minier que le pays connaît depuis le début du 21^{ème} siècle, le déficit énergétique dans les régions minières s'est accrue et avoisine à ce jour 1000 MW.

Ainsi, en attendant la réhabilitation et modernisation des systèmes électriques SNEL SA et la construction de nouveaux ouvrages en vue de faire face à la demande sans cesse croissante enregistrée dans ce secteur, il est fait recours auprès des partenaires du pool énergétique de l'Afrique Australe pour réduire ce déficit.

S'agissant des prix, il y a lieu de noter que l'énergie importée d'Afrique du Sud ou d'ailleurs dans la sous-région coûtera plus cher que celle produite localement, compte tenu des tarifs pratiqués dans ces pays, qui sont généralement plus élevés que ceux administrés en RD Congo.

NDLR : Dont acte

Ouverture bientôt d'un centre nutritionnel pour les personnes du 3^{ème} âge à Goma

Les chrétiens de la paroisse Mont Carmel du quartier Himbi, dans la commune de Goma, viennent de réaliser le projet d'ouverture d'un centre nutritionnel pour personnes du 3^{ème} âge afin de soulager, tant soit peu, cette couche sociale, renseigne l'Agence congolaise de presse (ACP). Pour y parvenir, le projet des chrétiens va bénéficier d'un appui matériel et financier des missionnaires de cette paroisse avec d'autres ONG internationales et agences du système des Nations unies dont le PAM, l'Action Aid et autres qui ont promis leurs aides dans les tout prochains jours. Les chrétiens, qui sont restés attentifs aux conseils leur prodigués par le curé de la paroisse ainsi que son intervention matérielle, ont émis le vœu de voir d'autres personnes en dehors des ONG précitées apporter leurs contributions financières ou matérielles pour la matérialisation de cette œuvre caritative. Cependant, la capacité d'hébergement, les noms ainsi que le nombre de personnes qui vont en bénéficier n'ont pas été communiqués.

Pénurie d'eau à Beni



L'Association des gestionnaires de bornes fontaines de Beni (Nord-Kivu) s'inquiète de la pénurie d'eau potable dans la ville depuis près d'un mois. Le président de cette structure, Me Sébastien Mathe Ndaliana, dit craindre l'apparition des maladies hydriques, rapporte l'édition en ligne de Radio Okapi. « Il y a vraiment une rupture dans la distribution d'eau dans ville de Beni. Nous craignons pour cette situation, parce qu'à Beni, il n'y a qu'une seule commune qui est desservie », a-t-il indiqué. Par ailleurs, il appelle à l'intervention des autorités de la ville, de la MONUSCO et des ONG pour éviter le pire. Interrogé, le chef de centre de la Régie de distribution d'eau (REGIDESO) à Beni affirme que, depuis trois jours, un plan d'urgence hebdomadaire de distribution d'eau par secteur et commune a été mis en place.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Province du Bas-Uélé

Likati : le ministre de la Santé publique et le représentant de l'OMS évaluent l'épidémie d'Ebola

Du 17 au 18 mai 2017, les Drs Oly Ilunga Kalenga et Allaranga Yokouidé, respectivement ministre de la Santé publique et représentant de l'OMS en RDC ont effectué une première visite d'évaluation de l'épidémie d'Ebola qui s'est déclarée à Nambwa, épice de la maladie, dans la zone de santé de Likati, province du Bas-Uélé.

VÉRON K.

Des officiels sont à Likati où s'est déclaré l'épidémie de la maladie à virus Ebola (MVE). Ce premier voyage va permettre aux autorités du ministère de la Santé publique, au gouverneur de la province du Bas-Uélé, au représentant de l'OMS ainsi que la dizaine d'experts - épidémiologistes, logisticiens, communicateurs, psychologues, gestionnaires des données - de l'OMS et Médecins sans frontière (MSF) de faire une évaluation rapide de l'épidémie de la maladie à virus Ebola (MVE) officiellement déclarée le 12 mai 2017.

Avec le déploiement de deux laboratoires mobiles de l'Institut national de recherche biomédicale (IRNB) à Nambwa, l'épicentre de la maladie pour faciliter les diagnostics rapides sur le terrain et l'arrivée de plusieurs experts, sept logisticiens OMS seront sur la zone pour gérer les trois bases logistiques au niveau de trois axes, à savoir Buta, Likati et Nambwa. L'OMS et ses partenaires montent en puissance avec un dispositif d'une réponse coordonnée et rapide.

Un centre de traitement Ebola

(CTE) va être installé dans les prochaines 48 ou 72 heures par MSF en vue d'isoler les malades et leur fournir des soins appropriés et limiter les risques de propagation du très mortel virus à Ebola. « Nous plaçons cette première visite de terrain sous le signe de la solidarité et de la compassion avec les populations affectées de Likati par ce énième épisode de la maladie à virus Ebola en RDC. Nous appelons à plus de solidarité de la communauté internationale pour aider la RDC à endiguer en urgence cette épidémie car le pays fait déjà face à une autre crise humanitaire dans les Kasai », a indiqué le Dr Allaranga Yokouidé, représentant de l'OMS en RDC.

À Buta, chef-lieu de la province, la délégation va s'entretenir avec les autorités politiques, administratives, les forces vives, les leaders communautaires et les chefs des confessions religieuses pour une action forte de mobilisation sociale. Puis, un pont aérien sera mis en œuvre grâce à un hélicoptère de l'UNHAS qui prendra une dizaine de personnes à bord pour rejoindre Likati, à une centaine de kilomètres de la principale ville provinciale.

« L'objectif est de désenclaver la zone touchée par l'épidémie tout en facilitant le déploiement des équipes, équipements et matériels de ces deux laboratoires mobiles en toute sécurité, et permettre aux officiels de voir ce qui se passe réellement sur le terrain », explique, pour sa part, Jean-Pierre Veyrenche, logisticien de l'OMS. Il a précisé que d'autres vols du même type sont programmés dès la semaine prochaine avec l'appui finan-

cier de l'OMS pour répondre aux autres besoins urgents, et poursuivre le déploiement progressif des différents partenaires opérationnels.

Pour rappel, le lundi 15 mai, le ministère de la Santé publique a, avec l'appui de ses partenaires, produit un plan national de réponse à l'épidémie chiffré à plus de 8 millions de dollars américains et couvrant les différents domaines d'intervention. Il s'agit, entre autres, de la coordination de la réponse multisectorielle à travers les comités de lutte contre l'épidémie ; du renforcement de la surveillance, la recherche active des cas et le suivi des contacts ; de la mise en application stricte des mesures d'hygiène et de bio-sécurité dans les formations sanitaires et les communautés locales ; de la prise en charge médicale des malades et des cas suspects ; du renforcement des capacités de diagnostic des laboratoires mobiles, de l'appui significatif aux activités de la communication du risque, de la mobilisation sociale et de l'engagement communautaire, etc.

Le mardi 16 mai 2017, il a été mis à jour la situation épidémiologique donnant un total cumulé de 21 cas suspects avec 3 décès (taux de létalité : 15%). L'aire de santé de Nambwa est celle qui a notifié les premiers cas en grand nombre avec 13 cas dont 2 décès (taux de létalité : 16%). Plus de 400 contacts répartis dans les quatre aires de santé, Azande, Nambwa, Ngayi et Muna, sont suivis avec l'aide des relais communautaires pour s'assurer qu'ils ne vont pas développer la maladie.

Nouvelle arrivée massive de réfugiés centrafricains

Une arrivée massive de réfugiés est observée dans le Nord de la République Démocratique du Congo (RDC), suite à une vague de violences dans la ville de Bangassou en République Centrafricaine et d'autres localités frontalières avec la RDC. Selon les premières estimations des autorités et du HCR, 2 750 réfugiés seraient arrivés pendant le week-end dans les provinces de Bas-Uélé et Nord-Ubangi. L'afflux s'est poursuivi dans certaines localités au début de la semaine en cours.

Les réfugiés arrivent dans des conditions difficiles et avec peu d'effets personnels, selon les sources sur place. Parmi eux, il y a des blessés. À Ndu, dans la province de Bas-Uélé, ils sont logés dans des familles d'accueil et des écoles. À Yakoma, au Nord-Ubangi, certains d'entre eux sont installés dans des bâtiments publics.

Une équipe du HCR, de la Commission nationale pour les réfugiés et d'autres acteurs humanitaires est actuellement dans la zone d'entrée dans



la province de Bas-Uélé pour suivre la situation de ces réfugiés. Une deuxième équipe sera envoyée à Yakoma.

Le HCR souligne que les localités d'entrée des réfugiés ne sont pas concernées par l'épidémie d'Ebola récemment déclarée par les autorités.

Une partie des réfugiés se trouve dans la localité de Ndu, à environ 150 km de la zone de santé de Likati au Bas-Uélé, lieu de l'épidémie. Le HCR suit de près l'évolution de l'épidémie et sensibilise les réfugiés et les populations hôtes.

HCR/LP

Journalistes violentés à la prison de Makala : JED exige une enquête et des sanctions

En République démocratique du Congo, les femmes et les hommes des médias sont souvent maltraités en plein exercice de leur travail par les éléments de la Police nationale congolaise.

DONATIEN NGANDU MUPOMPA

Dans une lettre adressée hier jeudi 18 mai au vice-Premier en charge de l'Intérieur, Emmanuel Shadari, l'organisation non gouvernementale de défense de la liberté de la presse « Journaliste en danger (JED) » lui a demandé de bien vouloir ordonner une enquête urgente sur des actes d'une violence policière inouïe dont ont été victimes, en date du mercredi 17 mai 2017, trois journalistes correspondants de la télévision française « TV5 » à Kinshasa. Dans cette correspondance, JED a exprimé sa profonde indignation à la suite des actes inadmissibles, et qui ne peuvent en aucun cas restés impunis. Pour JED, cette attaque délibérée à l'encontre des journalistes constitue une grave atteinte à la liberté de la presse.

Selon les informations parvenues à JED, Francine Mukoko, Blaise Basomboli et Baudry Mata, journalistes à la télévision française « TV5 », ont été copieusement passés à tabac le mercredi 17 mai 2017 par un

groupe d'éléments de la Police nationale congolaise. Cela, à quelques encablures de la prison centrale de Kinshasa. Ces agents de l'ordre ont, par la suite, confisqué les matériels de travail de trois journalistes, composés notamment d'un ordinateur de montage, une caméra et des modems qui servent à la connexion Internet. L'un de ces policiers a même arraché à l'un des journalistes son anneau de mariage.

DÉTENUS PENDANT PLUSIEURS HEURES

Il sied de préciser que les trois journalistes s'étaient rendus à la prison centrale de Kinshasa dans le but de réaliser leur reportage à la suite de l'attaque survenue dans la nuit du mardi 16 au mercredi 17 mai 2017 dans cet établissement carcéral.

Au cours de cette opération, plusieurs détenus se sont évadés et certaines sources avancent le chiffre de près de la moitié. Inutile de relever qu'il y a aussi eu plusieurs morts. Comme noté plus haut, les journalistes n'ont pas été autorisés à accéder dans l'enceinte de la prison. C'est alors qu'ils se sont mis à réaliser des reportages aux alentours de cette maison pénitentiaire.

Alors qu'ils s'apprêtaient à quitter les lieux, une personne en tenue



civile non autrement identifiée s'est engouffrée dans leur véhicule, dans le but de confisquer la caméra. Refusant de donner la caméra à cet assaillant, les trois journalistes ont vu deux jeeps avec à leurs bords des éléments de la police venir les sommer de descendre du véhicule. Les trois journalistes ont été violemment agressés par ces agents de la police avant d'être conduits à la légion PIR (Police d'Intervention Rapide). Là, ils ont été détenus pendant plusieurs

heures avant d'être relâchés, sans leurs matériels de travail.

Dans cette lettre dont copies ont été réservées, notamment au Premier ministre, aux ministres de la Justice et des Droits humains, JED a dénoncé ces violences policières à répétition contre les professionnels des médias dans l'exercice de leur profession. Aussi, il a demandé au ministre de l'Intérieur, dont dépend la Police nationale congolaise, d'user de son autorité pour y mettre fin.



MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE SECRETARIAT GENERAL RELANCE DE L'AVIS DE RECRUTEMENT N° 001/CAGF-MSP/RAF/JRK/005/2017

RELANCE DE L'AVIS DE RECRUTEMENT POUR LE POSTE DE GESTIONNAIRE DU PROJET FONDS MONDIAL VIH/SIDA

Poste	: Gestionnaire du projet Fonds Mondial VIH/SIDA
Lieu	: Kinshasa
Durée	: 1 an renouvelable après évaluation de la performance
Titre des superviseurs	: Coordonnateur National a.i. de la Cellule d'Appui et de Gestion Financière du Ministère de la Santé Publique (CAGF-MSP) et Directeur du Programme National de Lutte contre le SIDA (PNLS)

Le Ministère de la Santé Publique (MSP) est le bénéficiaire principal des projets financés par le Fonds Mondial depuis 2012. Le Fonds Mondial lui a récemment renouvelé sa confiance en lui accordant 3 nouveaux projets dans les domaines de lutte contre le Paludisme, le VIH/SIDA et la Tuberculose. Compte tenu de la restructuration en cours de la Cellule d'Appui et de Gestion Financière (CAGF), le Ministère de la Santé Publique souhaite procéder au recrutement du gestionnaire de projets VIH/SIDA.

Responsabilités et tâches

Sous la supervision du Directeur de Programme et en collaboration avec le coordonnateur de la CAGF, le gestionnaire du projet est chargé, entre autres, d':

- (i) Assurer la mise en œuvre des activités, des conditions suspensives et spéciales ainsi que les mesures de gestion de la subvention selon le plan de travail, cadre de performance et budget approuvés en collaboration avec le programme et les partenaires impliqués,
- (ii) Assurer la facilitation et la coordination des actions et interventions entre la CAG, les programmes et les Divisions Provinciales de Santé et les coordinations provinciales de Lutte contre les maladies concernées impliqués dans la mise en œuvre des activités de la subvention.

Une liste plus complète des tâches et responsabilités peut être obtenue en s'adressant aux adresses indiquées ci-dessous.

Profil et qualifications requises

Le candidat doit avoir le profil et les qualifications suivantes ;

- Etre titulaire d'un Doctorat en médecine ou diplôme équivalent avec une maîtrise en santé publique ;
- Au moins 6 ans d'expérience dans la lutte contre la maladie assortie de formation sur des domaines propres et/ou liés au contrôle de cette épidémie ou autre expérience équivalente ;
- Au moins 10 ans d'expérience dans la gestion des services de santé en RDC au niveau intermédiaire ou national ;
- Avoir une expérience prouvée en matière d'exécution et de suivi-évaluation des projets dans le secteur de la santé et particulièrement de la lutte contre la maladie pour laquelle l'intéressé postule ;

- Maîtriser parfaitement les outils informatiques: Excel, Word ;
- Etre familier avec les procédures de gestion du budget et du suivi de l'exécution budgétaire ;
- Etre disponible et libre de tout engagement dans les délais autorisés par la loi.

Seront considérés comme des atouts :

- (i) Une expérience d'au moins trois années dans un poste de responsabilité (gestionnaire de projet, suivi-évaluation, expert technique ou équivalent) dans le cadre d'une subvention du Fonds Mondial ou d'autres bailleurs comme la Banque Mondiale, le Gouvernement américain, la BAD ... ;
- (ii) Une expérience de discussions et négociations avec les bailleurs ;

Aptitudes personnelles

- Etre dynamique et capable de travailler en équipe ;
- Solides capacités de planification, d'anticipation et de travail sous pression ;
- Forte capacité relationnelle, d'intelligence émotionnelle et de communication ;
- Solide capacité à travailler dans des contextes difficiles et aptitude à s'adapter à des conditions de travail difficiles.

Dépôt de candidatures

Le dossier de candidature constitué d'une lettre de motivation, d'un curriculum-vitae, des photocopies des diplômes ou autres attestations académiques, photocopies des certificats de service rendus et autres documents jugés nécessaires seront envoyés concomitamment aux 2 adresses emails suivantes :

coordination.hr@cd.pwc.com et secretariat.dep@minisanterdc.cd ou peuvent être déposés sous pli fermé avec mention du poste désiré au Bureau du Secrétariat Général à la Santé, 36 Avenue de la Justice, Gombe, Kinshasa ou au bureau de PricewaterhouseCoopers, 5ème niveau, Immeuble MIDEMA, 13, Av. MONGALA; Gombe, Kinshasa au plus tard le 31 mai 2017 à 15h00 (heure de Kinshasa).

L'ouverture des dossiers de candidature aura lieu le 01 juin 2017 à partir de 930 heures.

Le candidat retenu signera un contrat pour une période probatoire de trois (3) mois renouvelables sur base de la performance.

Nord-Kivu : les commerçants de Birere s'organisent pour lutter contre le vol

Les commerçants propriétaires des magasins et boutiques au centre commercial de Birere, une commune de Goma, ont décidé de s'organiser pour lutter contre un groupe de délinquants qui s'adonnent au vol des biens achetés par leurs clients, a appris l'Agence congolaise de presse (ACP) du responsable de leur corporation. D'après le président de cette corporation, M. Kembo Munazo, les opérateurs économiques dans la commune de Birere ont mis sur pied une équipe de Rasta pour la surveillance des mouvements de ces délinquants qui se font passer pour des « dockers » avant de disparaître avec les biens achetés par les clients. Pour y parvenir, il a été décidé l'identification de vrais dockers et l'octroi à chacun d'un macaron pour faciliter aux surveillants de mieux les distinguer des voleurs. Cette démarche des opérateurs économiques a été saluée par l'autorité municipale et la Police nationale congolaise de Goma car elle contribue à endiguer le vol.

Tshopo

Epidémie de la maladie à virus Ebola : pas de panique, avertit le ministre provincial de la Santé

Le ministre provincial en charge de la Santé de la Tshopo, Joachim Ondendakemi, a appelé la population de cette province à ne pas céder à la panique face à l'épidémie de la fièvre hémorragique d'Ebla. C'était à l'issue d'une réunion de crise tenue en son cabinet, à Buta.

Selon le ministre provincial, trois cas de décès sur neuf malades notifiés, ont été enregistrés dans la contrée, soulignant par contre qu'un seul cas est confirmé sur cinq cas suspects prélevés.

En cas de maladies graves, à l'instar de la fièvre hémorragique d'Ebola, a dit le ministre provincial de la Santé, c'est déjà une épidémie. Pour éviter que cette maladie se propage, a-t-il poursuivi, plusieurs mesures de prévention ont été prises, notamment la sensibilisation des communautés, le briefing des acteurs de la santé et relais communautaires pour leur mise à niveau, la distribution des dépliants et affiches sur cette maladie.

La population doit éviter le contact direct avec les voyageurs en provenance du Bas-Uélé, a-t-il conclu. Les délégués des secteurs de Tele, Kole et Banalia ont participé aux réunions tenues avec les partenaires de



santé, rappelle-t-on.

D'autre part, signale-t-on, les autorités sanitaires de la province de la Tshopo appellent la population de cette province à une vigilance tous azimuts contre la fièvre hémorragique Ebola. C'était à l'issue d'une réunion multipartite tenue le week-end dernier à la division provinciale de la Santé dans la commune de Makiso, à Kisangani.

La réunion avait pour objectif la mise en œuvre des stratégies pour la lutte contre Ebola qui a déjà fait deux

morts, depuis le 22 avril dernier dans la zone de santé de Likati, en province du Bas-Uélé.

Les participants à cette rencontre ont évoqué les risques d'expansion, vu la proximité géographique et le contact permanent entre les peuples de ces provinces. Les représentants de l'OMS, MONUSCO, UNICEF, Médecins sans frontières et de la division provinciale de la Santé ont pris part à cette réunion.

ACP/LP

Lubumbashi : conditions de vie difficiles des expulsés de Brazzaville

Une vingtaine de Congolais expulsés de Brazzaville (République du Congo) en 2014 affirment vivre dans des conditions difficiles au foyer social de Kamalondo à Lubumbashi où il n'y a ni eau, ni toilettes, selon la plupart d'entre eux. Et pour subvenir à leurs besoins, certains mendient et d'autres comptent sur la charité des passants. « On vit seulement comme ça. Tu sors, tu sollicites auprès d'autres familles si tu peux nettoyer les habits ou encore tresser les cheveux pour qu'on te paie. On nous paie parfois en nature, parfois en espèces mais cela n'arrive que rarement. Et ça fait trois ans que nous vivons comme

ça», a déclaré l'un des expulsés à Radio Okapi. Ces expulsés sollicitent l'aide du gouvernement pour rentrer à Kinshasa où se trouveraient leurs proches. Le foyer social de Kamalondo héberge jusqu'à 200 expulsés. La plupart ont préféré quitter ce logement avec leurs enfants à cause des mauvaises conditions des infrastructures d'accueil de ce foyer.

Par ailleurs, des habitants du village Mukupa, en territoire de Kipushi, affirment également vivre péniblement dans le même foyer social.

LP



FONDATION
MAPON

Communiqué

La Fondation Mapon informe le public que Monsieur Gustave KINGOMA NSANZADI, exerçant en son sein en qualité d'Expert Juriste, a été suspendu de ses fonctions.

Par conséquent, il n'est plus autorisé à engager l'Institution auprès des Tiers.

Fait à Kinshasa, le 18 mai 2017

LOKOTA ILONDO Michel-Ange



Moïse Katumbi et Raphaël Katebe Katoto, frères ennemis

L'un est radicalement opposé à tout accord avec le pouvoir, l'autre est prêt à négocier. Le dialogue est donc rompu entre Moïse Katumbi et son frère et ex-mentor, Raphaël Katebe Katoto. Dernier épisode en date d'une saga politico-familiale tumultueuse en République démocratique du Congo.

Le costume est ajusté, la diction mal assurée, le cadre bucolique. Mais l'allocution filmée de Moïse Katumbi diffusée début avril a des accents révolutionnaires inhabituels chez lui. Depuis son exil, évoquant la « dictature illégitime » du président Joseph Kabila, qu'il accuse de « trahison », l'opposant congolais appelle ses compatriotes à la « résistance ». Afin de maximiser sa portée, la vidéo a été réalisée en français, en swahili et en lingala. « Nous sommes 80 millions. Si nous sommes pacifiques et déterminés, la victoire est certaine », y prophétise Moïse Katumbi.

RUPTURE

Au lendemain de ce coup de semonce, pourtant, les artères des grandes villes restent calmes. Manifestement, malgré les accents gaullois de son appel à la résistance, l'homme d'affaires autrefois proche du régime n'a pas provoqué l'électrochoc annoncé. Rien de très étonnant, dans ce vaste pays aux multiples fractures.

Ce qui est plus surprenant, c'est que cette déclaration a été désavouée jusque dans sa propre famille. Ces dernières semaines, son frère aîné, Raphaël Katebe Katoto, se pose en effet en vieux sage, jouant ouvertement la carte de l'apaisement avec le chef de l'État. Âgé de 72 ans, cet homme longtemps exilé, qui n'avait pas de mots assez durs contre Joseph Kabila il y a encore deux mois, applaudit désormais à la nomination de Bruno Tshibala au poste de Premier ministre, à contre-courant d'une large frange de l'opposition, qui y voit un coup de force. Katebe est même allé jusqu'à participer aux consultations visant à la formation du dernier gouvernement.

Pour son retour au pays, le 21 février, l'ancien opposant n'a pas recherché la discrétion : c'est à bord d'un jet privé de location que Katebe a royalement débarqué à Kinshasa. Un passage à l'ennemi ? « Entre Moïse et son frère, c'est la rupture », analyse un membre éminent du « G7 », la coalition katumbiste. « Moïse ne lui parle plus depuis plusieurs semaines afin de ne pas avoir à lui faire des reproches », confirme un membre de l'entourage du premier. Devant les médias, l'ancien gouverneur du Katanga se refuse également à tout commentaire.

COMME UN PÈRE

Bien qu'ils aient la même intonation de voix, la parenté entre les deux hommes ne saute pas aux yeux. Élané et athlétique, Moïse Katumbi arbore un style décontracté,

quand son aîné, plutôt râblé, est le plus souvent tiré à quatre épingles. Le lien qui unit les deux demi-frères n'en est pas moins étroit.

« Katebe est comme un père de substitution pour Moïse, c'est pratiquement lui qui l'a élevé », explique une source proche de la famille. L'un comme l'autre sont nés à Kashobwe, à un jet de pierre de la Zambie. Par leurs mères respectives, tous deux sont catholiques et d'origine bemba. Leur père, Nissim Soriano, était lui un Grec de confession juive qui avait fui le nazisme dans cette région du sud-ouest de l'ex-Congo belge.

Lorsqu'un cancer emporte celui-ci, au début des années 1970, Moïse Katumbi n'a que 9 ans. Raphaël Katebe Katoto, de vingt ans son aîné, le recueille alors ainsi que ses sœurs. Tous logent un temps dans un immeuble de Lubumbashi confisqué à une famille grecque, « zairianisation » oblige. Mais après son mariage, Katebe place le cadet et ses sœurs dans un internat bénédictin, dont Moïse sera le plus jeune pensionnaire. « Ils ont scellé une sorte de pacte, assure la même source. Katebe financerait les études de Moïse, après quoi ce dernier travaillerait pour ses entreprises. »

POPULARITÉ

Celles-ci sont alors florissantes. Bien en cour dans le Zaïre de Mobutu, Katebe a obtenu le monopole de l'approvisionnement des cantines de la Gécamines, entreprise publique et vache à lait du régime. Il les fournit notamment grâce à ses pêcheries industrielles sur les lacs Moero et Tanganyika. En parallèle, le puissant homme d'affaires se lance dans l'import-export, notamment de denrées alimentaires, et réinvestit une partie de ses gains dans le prestigieux club de football de Lubumbashi, le Tout-Puissant Mazembe, avec lequel il remporte, en 1980, la Coupe d'Afrique des clubs champions.

Sa popularité est alors considérable. « Les habitants ont eux-mêmes protégé les biens de Katebe contre l'armée de Mobutu pendant les pillages des années 1991-1993 », se souvient le journaliste Paul Kaboba, directeur du Rassembleur, à Lubumbashi. Avec cette habile combinaison de foot et de bunga (farine de maïs), transposition katangaise du panem et circenses romain, Katebe semble avoir déniché la recette du succès.

MOÏSE, DE L'OMBRE À LA RÉBELLION

Au début des années 1990, Moïse n'est encore qu'un benjamin qui grandit dans l'ombre de son aîné, se préparant à marcher sur ses traces. Il vient d'obtenir ses premiers marchés – de la fourniture de vivres également – auprès de l'Église catholique, qu'il approvisionne grâce aux pêcheries cédées par son frère sur le lac Moero.

Sur l'autre rive, la Zambie est

alors présidée par Frederick Chiluba, lui aussi bemba, dont il devient très proche. C'est donc tout naturellement qu'il y trouve refuge, tandis que débute le lent déclin du régime Mobutu. Là, Moïse Katumbi fonde le groupe Chani, dont les activités vont de l'extraction d'émeraude à l'import-export.

Il approvisionnera un temps l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), la rébellion conduite par Laurent-Désiré Kabila, qui s'empare de Kinshasa en mai 1997, chassant Mobutu du pouvoir. Mais, devenu président, le Mzee s'abstient de lui payer son dû. Déçu, Moïse demeure en Zambie.

C'est là qu'il se marie une première fois. Est-ce avec une nièce de Chiluba, comme le prétend une rumeur insistante ? L'évocation de cette union est aujourd'hui taboue dans son entourage, où Carine – son épouse actuelle, burundaise – joue un rôle central. Selon ses proches, c'est en tout cas Moïse qui présentera Katebe à Chiluba.

Comme tant d'autres hommes d'affaires, son aîné pâtit alors des derniers soubresauts du mobutisme. À Lusaka, il se refait une santé financière dans des activités parfois situées à la limite de la légalité – même si les procédures parfois engagées contre lui n'ont, affirme-t-il, jamais donné lieu à condamnation.

AVENTURE

À mesure que la stature des deux hommes s'équilibre surgissent les premiers désaccords. Au cours de la deuxième guerre du Congo, qui débute en 1998, Katebe rejoint la branche politique du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), une rébellion soutenue par le Rwanda. Il s'installe un temps à Goma et sera l'artisan d'une improbable alliance entre ce mouvement et l'opposant – pacifiste – Étienne Tshisekedi.

En 2002, alors que des négociations s'engagent à Sun City, en Afrique du Sud, pour mettre fin au conflit, il tente de peser face au chef rebelle Jean-Pierre Bemba et au jeune président Joseph Kabila, qui a succédé à son père quelques mois plus tôt. Il se porte même candidat au poste de président de la transition. En vain.

Katumbi, lui, a refusé de le suivre dans cette aventure. À cette époque, à l'inverse, le benjamin se rapproche de Kabila fils par l'intermédiaire de l'éminence grise de ce dernier, Augustin Katumba Mwanke, à l'époque gouverneur du Katanga. « [Il] poursuivait l'État pour des règlements de dettes à lui légitimement dues, écrit Katumba dans son autobiographie publiée à titre posthume. Il avait [...] bloqué, par le biais de saisies judiciaires, des embarcations congolaises. Je lui proposai un arrangement : revenir au pays et lever les saisies. En contrepartie, je m'engageai à lui faciliter la restitution de ses droits. Il accepta. »

De retour au pays, en 2003, Moïse Katumbi fonde la Mining Company Katanga (MCK), qui prospère dans la sous-traitance du secteur minier. Il se lance corps et âme derrière Joseph Kabila et, en 2006, succède à Katumba Mwanke au très stratégique gouvernorat du Katanga. Ce sont ses années fastes : le Tout-Puissant Mazembe – qu'il a repris en 1997 – vole de victoire en victoire, la production de cuivre de la province se redresse, et le gouverneur Katumbi distribue à la volée des billets de 100 dollars, tout en déversant du maïs à bas coût, importé de Zambie, dans ses « magasins du peuple ».

Reprenant à son compte la combinaison « foot et bunga », il atteint une cote de popularité qui relègue celle de Katebe au rang de lointain souvenir. « L'aîné n'a pas apprécié que son cadet lui dame le pion, assure un proche de la famille. Katebe considère que Moïse lui doit tout, et que c'est à lui que doit revenir le premier rôle. »

Il tente alors un dernier coup en se rapprochant du chef rebelle tutsi congolais Laurent Nkunda, au bénéfice de qui il transfère une centaine de milliers de dollars. Une opération qui vaudra à tous les membres de la famille – Katumbi compris – de voir leurs comptes en banque gelés par la Belgique.

Les relations entre Moïse Katumbi et Joseph Kabila commencent cependant à s'assombrir. Le décès de leur ami commun, Katumba Mwanke, en 2012, contribuera à creuser le fossé qui les sépare. Katumbi tente néanmoins de rapprocher son frère et le président congolais. Il organise notamment une rencontre à Kinshasa, sans grand résultat. « Rien de bon ne viendra jamais de Kabila », bougonne alors Katebe, qui se retire dans son domaine belge, près de Bruges.

Ce n'est qu'après la rupture définitive entre Moïse Katumbi et Joseph Kabila, en 2015, que les deux frères se réconcilient à nouveau politiquement. Moïse se rend compte qu'il ne sera jamais le dauphin du président, celui-ci n'ayant pas l'intention de se retirer de la scène. « Ça y est ? Tu as enfin compris ! » lui lance Katebe.

Ce dernier organise alors une entrevue entre son cadet et Étienne Tshisekedi, dont il est resté proche – ces deux vétérans de la politique congolaise passent alors le plus clair de leur temps en Belgique. La relation ainsi nouée sera la colonne vertébrale d'une nouvelle coalition : le Rassemblement de l'opposition, officiellement lancé à Genval, en Belgique, en juin 2016.

RETOURNEMENT

Le 31 décembre, au terme de longues négociations avec le pouvoir, cette plateforme consent au maintien

(Suite à la page 16)

Cyberattaque «WannaCry» : l'Afrique également touchée

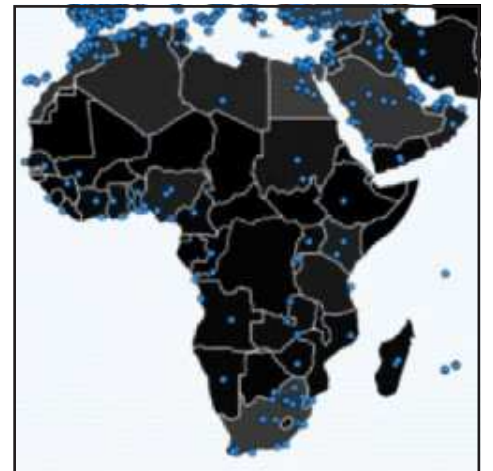
Quelques jours après son déclenchement, la cyberattaque «Wannacry» qui a touché 150 pays et fait près de 300 000 victimes, n'a pas épargné l'Afrique. Même si ce sont surtout les filiales des multinationales occidentales et asiatiques qui ont été le plus touchées.

«Wannacry», la cyberattaque qui a provoqué un vent de panique planétaire ces derniers jours, n'a épar-

gné aucun continent, y compris l'Afrique où sont implantés plusieurs multinationales occidentales. Alors que certains experts parlent de la plus grande attaque au monde dont les victimes se trouvent notamment en Amérique, en Europe et dans le sud-est de l'Asie, MalwareTech, un blog spécialisé dans ce type d'attaque, cite le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, le Sénégal, l'Ouganda, le Sud-Soudan,

la Côte d'Ivoire, le Kenya, la Namibie, le Zimbabwe et le Madagascar comme victimes africaines.

Pour autant, les experts estiment que ce sont surtout les filiales des multinationales occidentales et asiatiques qui sont le plus touchées sur le continent. Aucun gouvernement ou entreprise africaine n'a déclaré avoir été atteint par la cyberattaque. Tout comme leurs homologues à tra-



Vodacom Congo en rouge-vert pour le 19^e Open de Golf de Kinshasa

Kinshasa accueille du 18 au 20 mai, la 19^{ème} édition de son Open de Golf. Ce rendez mythique des parcours de golf en République Démocratique du Congo se déroule au Golf Club de Kinshasa. Partenaire de choix, une fois de plus, Vodacom Congo s'est joint aux organisateurs pour la tenue de ce grand événement.

Le leader dans le monde cellulaire, marque sa présence à travers son offre Vodacom Privilège sous le thème «The Red Green», «Le rouge-vert » en français. Une occasion pour elle de renforcer les liens avec ses abonnés et communiquer sur ses produits, spécialement, ceux destinés à ses clients premium, membres ou pas du Club Privilège.

Vodacom Privilège est en effet un univers d'avantages qui renferme plusieurs possibilités et bonus à l'usage quant aux appels téléphoniques, aux sms et à l'Internet. Elle est accessible à partir d'une recharge de 2000 unités par mois.

Comme lors des précédentes éditions, ce 19^{ème} Open de Kinshasa comporte également 4 catégories (catégorie Pro, catégorie 1, catégorie 2 et catégorie 3) avec un total de 170 golfeurs venus de divers horizons. Le Golf Club de Kinshasa est composé de 18 trous et a la particularité d'être situé en centre-ville. Des résultats, des statistiques, des informations mais aussi du divertissement accompagné de la très bonne musique ... feront aussi partie de l'ambiance de ce championnat.

vers le monde, les services de sécurité africains ont immédiatement réagi, commençant surtout par un effort de sensibilisation. Ainsi, le Centre de veille, de détection et de réaction aux attaques informatiques, rattaché au ministère de l'Intérieur marocain et l'Agence Nationale de développement des TIC au Nigéria, ont donné des recommandations pour éviter l'infection par le virus, ainsi que les étapes à suivre pour la corriger.

Il faut par ailleurs, reconnaître, comme l'ont souligné les spécialistes qui se sont réunis à Dakar la capitale sénégalaise les 26 et 27 avril, pour la 3^e édition des Journées de la sécurité numérique (Security Days), que les «cyberattaques pures» ne représentent qu'une infime proportion des actes de cybercriminalité enregistrés en Afrique. Ainsi, 90% des actes de cybercriminalité seraient surtout des cyberescroqueries (arnaque aux sentiments, chantage à la vidéo, faux prêts, faux contrats de bail, fausses offres d'emplois, fausses bourses d'études, etc.) et 10% seulement sont des «cyberattaques pures».

Par actes de «cyberattaques pures», ils font allusion entre autres à des infiltrations, des intrusions ou encore des piratages ou sabotages de systèmes d'information avec des logiciels malveillants. Dans tous ces cas, les pirates demandent une rançon en retour pour restaurer le système d'information ainsi infiltré, piraté ou saboté. Cependant, ces spécialistes sont convaincus que leur part ne va cesser d'augmenter au fil du temps sur le continent et ils appellent en conséquence les États à se préparer à y faire face. En attendant, l'un des secteurs les plus touchés en Afrique par ces «cyberattaques pures», est le secteur bancaire. Ainsi, en 2016, une banque d'Afrique de l'ouest et ses filiales dans les pays de la sous-région ont été victimes de ce type d'attaques. Il y a également des attaques contre le système d'information des institutions locales, comme celle contre 47 sites gouvernementaux au Sénégal en 2014.

Parmi les organes dont les États devraient s'équiper, certains évoquent les CERT (Computer Emergency Response Teams) qui sont des centres d'alerte et de réaction aux attaques informatiques.



MESSAGE DE SOUTIEN DE CONGO AIRWAYS S.A.

A l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la libération de la République Démocratique du Congo, de la dictature et de l'oppression, le Conseil d'Administration, la Direction Générale et l'ensemble du personnel de CONGO AIRWAYS Société Anonyme avec Conseil d'Administration, souhaitent une Excellente fête du 17 mai:

- **A son Excellence Joseph KABILA KABANGE, Président de la République, Chef de l'Etat;**
- **Aux Honorables Présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat;**
- **A son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement;**
- **Aux Membres du Gouvernement et du Conseil Supérieur de la Magistrature;**
- **Aux Vaillants combattants de FARDC et au peuple Congolais.**

Ils saisissent cette occasion pour exprimer leur soutien au Gouvernement d'union nationale issu des accords du 31 décembre 2016, initiés par le Chef de l'Etat, symbole de l'unité nationale, et promettent de ne ménager aucun effort pour exécuter la politique de désenclavement du territoire national, si chère au Chef de l'Etat.

Puisse l'Eternel, Tout-Puissant bénir la République Démocratique du Congo.

Désiré BALAZIRE BANTU
Directeur Général

Honorable Louise MAYUMA KASENDE
Président du Conseil d'Administration



Avis d'Appel d'offres (AAO)

Avis d'Appel d'Offres - Sans pré-qualification

CONGOAIRWAYS S.A

AON/F/02/CGA/DG/SPM/2017

1. Conformément à son plan de passation publié sur le site de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics au mois d'Avril 2017, Congo Airways S.A a l'intention d'utiliser une partie de son budget annuel 2017 pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture des tenues de protection individuelle.

2. Congo Airways S.A invite, par le présent Avis d'Appel d'offres, les candidats qualifiés à présenter leurs offres sous pli fermés, pour la fourniture desdites tenues, en lot unique.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national, tel que défini dans la Loi relative aux marchés publics, à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats qualifiés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'appel d'offres dans les bureaux de Congo Airways et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse de Congo Airways reprise ci-dessous, du **lundi à vendredi de 9h00' à 16h00' (heures locales, TU+1)**.

5. Les candidats intéressés devront acheter un jeu complet de documents d'Appel d'Offres rédigés en **français**, sur demande écrite à l'adresse indiquée ci-après, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **100 \$US (Dollars américains cent)** dont le paiement devra être effectué par versement en faveur de CONGO AIRWAYS, au compte bancaire n°1301-01185004-12-00 USD auprès de PROCREDIT BANK. Le retrait du DAO par le soumissionnaire est conditionné par la remise, à la trésorerie de CONGO AIRWAYS, de la copie du bordereau de versement des espèces authentifiée par la banque. Le retrait du DAO par le soumissionnaire se fait à la Cellule de Passation des marchés/Direction Générale de CONGO AIRWAYS sur présentation de l'original du reçu émis par le trésorier.

Les exigences en matière de qualification sont:

a) Exigences financière et administrative

- Fournir une lettre de soumission (dûment signée) ;
- joindre à l'offre les états financiers audités et certifiés de trois dernières années (2014, 2015 et 2016) ;
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen de trois dernières années (2014, 2015 et 2016) au moins supérieur à une fois le montant de son offre;
- Fournir la preuve de son existence légale (statuts, acte constitutif de l'entreprise conforme à la spécification du marché) ;
- Joindre à l'offre une copie du registre de commerce et de l'enregistrement de l'identification nationale
- Joindre à l'offre l'attestation fiscale en cours de validité signée conjointement par la DGI et DGDA ;
- Etre en règle avec les cotisations à l'INSS jusqu'au mois de janvier 2017 (joindre impérativement l'attestation de régularité de l'INSS et/ou les preuves de paiement) ;

b) Capacité technique et expérience

- Avoir réalisé au moins trois (3) marchés similaires, d'un montant supérieur ou égal, au cours de cinq (5) dernières années (2012, 2013, 2014, 2015 et 2016).

6. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire d'offre d'un montant de **un (1) pourcent du montant de l'offre**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 60 jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

7. Le Marché et toute la correspondance et la documentation y relatives (catalogues) échangés seront rédigés en langue française.

8. Les plis seront soumis au plus tard **le 19 juin 2017 à 11h (heure locale, TU+1)** à l'adresse ci-dessous, et seront ouverts trente minutes après l'heure limite de dépôt (**11h30'** heure locale, TU+1) en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent d'assister à la séance d'ouverture qui aura lieu à la même adresse.

Adresse: CONGO AIRWAYS S.A

130, Boulevard du 30 juin
Immeuble ELEMBO
Kinshasa / Gombe
Email: congoairways@congoairways.com
Tél: +243 82 777 27 77

Désiré BALAZIRE BANTU



Avis d'Appel d'offres (AAO) Avis d'Appel d'Offres - Sans pré-qualification CONGOAIRWAYS S.A AON/F/03/CGA/DG/SPM/2017

1. Conformément à son plan de passation publié sur le site de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics au mois d'Avril 2017, Congo Airways S.A a l'intention d'utiliser une partie de son budget annuel 2017 pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture d'un escalier passager d'accès aux avions avec canopy, d'un Towbar (barre de tractage) pour A 320 et d'un Towbar (barre de tractage) pour Q 400

2. Congo Airways S.A invite, par le présent Avis d'Appel d'offres, les candidats qualifiés à présenter leurs offres sous pli fermés, pour la fourniture desdits escalier et towbars, en trois (3) lots constituant chacun un marché distinct à savoir:

- Lot 1 : Escalier passager d'accès aux avions avec canopy ;
- Lot 2: Towbar (barre de tractage) pour Airbus A320 ;
- Lot 3: Towbar (barre de tractage) pour Bombardier Q400

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national, tel que défini dans la Loi relative aux marchés publics, à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats qualifiés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'appel d'offres dans les bureaux de Congo Airways et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse de Congo Airways reprise ci-dessous, du **lundi à vendredi de 9h00' à 16h00' (heures locales, TU+ 1)**.

5. Les candidats intéressés devront acheter un jeu complet de documents d'Appel d'Offres rédigés *en français*, sur demande écrite à l'adresse indiquée ci-après, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **100 \$US (Dollars américains cent)** dont le paiement devra être effectué

par versement en faveur de CONGO AIRWAYS, au compte bancaire n°1301-01185004-12-00 USD auprès de PROCREDIT BANK. Le retrait du DAO par le soumissionnaire est conditionné par la remise, à la trésorerie de CONGO AIRWAYS, de la copie du bordereau de versement des espèces authentifiée par la banque. Le retrait du DAO par le soumissionnaire se fait à la Cellule de Passation des marchés/ Direction Générale de CONGO AIRWAYS sur présentation de l'original du reçu émis par le trésorier.

Les exigences en matière de qualification sont:

a) Exigences financière et administrative

- Fournir une lettre de soumission (dûment signée) ;
- joindre à l'offre les états financiers audités et certifiés de trois dernières années (2014, 2015 et 2016) ;
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen de trois dernières années (2014, 2015 et 2016) au moins supérieur à une fois le montant de son offre;
- Fournir la preuve de son existence légale (statuts, acte constitutif de l'entreprise conforme à la spécification du marché) ;
- Joindre à l'offre une copie du registre de commerce et de l'enregistrement de l'identification nationale
- Joindre à l'offre l'attestation fiscale en cours de validité signée conjointement par la DGI et DGDA;
- Etre en règle avec les cotisations à l'INSS jusqu'au mois de janvier 2017 (joindre impérativement l'attestation de régularité de l'INSS et/ ou les preuves de paiement) ;

b) Capacité technique et expérience

- Avoir réalisé au moins trois (3) marchés similaires, d'un montant supérieur ou égal, au cours de cinq (5) dernières années (2012, 2013, 2014, 2015 et 2016).

6. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire d'offre d'un montant de un (1) pourcent du montant de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 60 jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

7. Le Marché et toute la correspondance et la documentation y relatives (catalogues) échangés seront rédigés en langue française.

8. Les plis seront soumis au plus tard le **19 juin 2017 à 11h (heure locale, TU+1)** à l'adresse ci-dessous, et seront ouverts trente minutes après l'heure limite de dépôt (**11h30' heure locale, TU+ 1**) en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent d'assister à la séance

d'ouverture qui aura lieu à la même adresse.

Adresse: CONGO AIRWAYS S.A

130, Boulevard du 30 juin

Immeuble ELEMBO

Kinshasa/Gombe

Email: congoairways@congoairways.com

Tél: +243 82 777 27 77

Désiré BALAZIRE BANTU

Le Potentiel

Quotidien d'informations générales

FONDATEUR

Modeste Mutinga Mutuishayi
le 12 octobre 1982
Autorisation n° 04/00015/DI/82
Siège social :
873, av. du Bas-Congo
Kinshasa-Gombe
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC
E-mail :
lepotentiel@yahoo.com
www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

Willy Kabwe
099 99 99 546

CONSEILLER TECHNIQUE

Ben-Clet Kankonde Dambu
081 525 09 89

RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin Kuediasala
081 904 17 63

RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Pitshou Mulumba 081 476 61 56

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Richard Ngapi 081 685 05 14
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

POLITIQUE

Pitshou Mulumba 081 476 61 56
Médard Muyaya 081 069 11 22
Ludi Cardoso 081 302 64 40
Herve Ntumba 0823538803

ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

SOCIÉTÉ & PROVINCES

Olivier Dioso 082 516 48 03
Véron Kongo 099 852 69 77
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87
Florent N'Lunda 081 493 78 50
Lucie Ngusi 081 001 42 22

SPORTS

Armel Langanda 081 194 58 60

INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

CULTURE & NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

COLLABORATEURS EXTERIEURS

Thembo Kash (Caricaturiste)
Robert Kongo (France)

RÉALISATION

METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68
Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

CHEF DE SERVICE

Albert Tshiambi 081 493 47 53

COMPTABLE

Kevin Twende 085 386 08 44

CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

INTENDANT

Constantin Mpoyi 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72
Paulin Nkongolo 085 395 42 26

IMPRIMERIE 7

CHEF DE SERVICE

Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par
Groupe de presse MEDIA 7



L'exposition « Vous n'êtes pas morts » rend hommage aux musiciens congolais

Au-delà des funérailles grandioses organisées à leur mort, des musiciens décédés sont honorés à travers des tableaux de peinture pour « la culture d'excellence » qu'ils ont fait monter sur le plan national et international.

BIENVENU IPAN

Le peintre et sculpteur congolais Alex Tembele organise, du 5 au 20 mai à Kempinski Fleuve Congo Hôtel, l'exposition dénommée « Vous n'êtes pas morts », en hommage aux artistes musiciens décédés. Elle va se poursuivre à la Halle de la Gombe puis au Centre Wallonie-Bruxelles, à Gombe.

Pour leur contribution à l'éclosion de la culture congolaise, le peintre promet de rendre hommage à d'autres musiciens lors de la deuxième édition de l'exposition « Vous n'êtes pas morts ».

Il voit mal le fait que des musiciens qui ont fait la promotion de la culture de l'excellence ne puissent bénéficier d'hommage qu'en termes de funérailles et d'inhumation à la nécropole Entre Terre et Ciel. « Ce n'est pas normal ! Un grand pays comme le nôtre doit savoir reconnaître son histoire et pérenniser ses bonnes valeurs pour les générations futures. Le ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire doit intégrer dans le programme scolaire le cours d'histoire de la musique congolaise qui recèle une richesse incommensurable », a recommandé le peintre Alex

Tembele.

Les musiciens décédés et ceux vivants ont tous contribué à l'éclosion de cette musique au niveau international. Mais il a focalisé son attention sur les musiciens qui ont quitté la terre des vivants. « Je devais d'abord mettre un accent sur ceux (musiciens : NDLR) qui nous ont quittés pour que ceux qui vivent, sachent que les honneurs se méritent », a déclaré le peintre.

Pour cette première édition, l'exposant a bénéficié d'une aide de l'arrangeur Maika Munan et d'un soutien du représentant de l'Unesco. Il a aussi été assisté, lors du vernissage, des artistes affiliés au sein de l'Asbl dénommée « Ma Racine ». Il se dit satisfait de l'exposition qui a atteint son objectif en termes de finances et relations.

De 16 tableaux exposés, on retient « Indépendance en prévision » où sont représentés Joseph-Athanase Kabasele Tshamala dit Grand Kallé, Mwamba Déchoux- son virtuose de la guitare-, et Patrice-Emery Lumumba. L'artiste les situe à l'époque d'avant l'indépendance où ils étaient tous amis et échangeaient sur la musique et l'avenir du Congo.

L'HOMMAGE N'A PAS DE PRIX

Le peintre a aussi exposé des tableaux sur Franco Lwambo Makiadi et Nico Kasanda. L'autre tableau sur Pascal Tabu Ley dit Rochereau, s'intitule « Maze », l'une de ses chansons qui a fait la pluie et le



ticulier, le peintre représente Papa Wemba dans le tableau « So Why » (pourquoi ça ?) pour souligner son statut d'artiste de renommée internationale. Dans le tableau « Viens mon amour », M. Tembele représente Abeti Masikini comme une femme qui a hissé très haut le drapeau de la musique congolaise.

Sur sa toile « Destin », le peintre représente le chanteur Madilu Système et soutient sa parole selon laquelle « tout ce qui nous arrive fait partie du destin tracé par Dieu ». Le peintre Alex Tembele a aussi peint des tableaux en hommage aux musiciens Mayaula Mayoni et Daliest Ntesa.

Sur un autre tableau, il représente Dindo Yogo sur scène avec ses compères de Zaïko Langa Langa. Des chanteurs Wendo Kolosoy, Charles Mombaya ont aussi bénéficié de cet hommage à travers des tableaux.

Comme on peut le constater, le fait d'avoir accepté d'engager les dépenses pour la tenue de cette exposition à Kempinski Fleuve Congo Hôtel prouve à suffisance que l'hommage à rendre aux musiciens congolais disparus n'a pas de prix.

Né en 1983 à Kisangani, Alex Tembele est plus sculpteur que peintre. Il fait aussi de la décoration intérieure et compte faire l'architecture des structures. A 14 ans, il a déjà organisé cinq expositions à Bukavu, Goma et dans d'autres pays d'Afrique.

beau temps mais continue à cartonner. Dans une autre toile, « Symbiose », le peintre Tembele représente Pépé Kallé, sur scène, arborant un sourire tout en donnant la main à ses fans venus très nombreux.

Dans le tableau « Maman commerçante », l'artiste représente la chanteuse Pongo Love qui a fait la fierté de la musique congolaise et africaine. A travers la toile « Le pionnier vêtu de son génie », le peintre représente King Kester Emeneya habillé d'un costume boutonné de synthétiseur qu'il a introduit dans la rumba congolaise. Avec le tableau « Portrait de Bimi Ombale », l'auteur représente la sérénité et le caractère paisible de Bimi Ombale.

Dans un style tout par-

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Les familles MIKOTO ZITU, MUKADI TSHAKATUMBI et CONGOWEBTV ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances, le décès de leur épouse, fille, et collègue

Alpha MUKADI MIKOTO,

décès survenu le lundi 1^{er} mai 2017 à l'hôpital général de référence de Kinshasa (ex Maman YEMO).

Le programme des obsèques se présente comme suit:

- **Ce vendredi 19 mai 2017 à 11h30'** : levée du corps de la morgue de la Clinique Ngaliema, et la dépouille sera exposée dans la **salle ATLANTIS** située à la 1^{ère} Rue LIMETE, Quartier FUNA (référence en face de la station COHYDRO) ;

- **Le samedi 20 mai 2017 à 12h30'**: inhumation à la Nécropole entre ciel et terre.

Ce communiqué tient lieu de faire-part.

Fait à Kinshasa, 18 mai 2017



Chirurgie à cœur ouvert : le ministère de la Santé veut capitaliser l'expérience

La République démocratique du Congo entend capitaliser le succès de deux premières opérations chirurgicales à cœur ouvert effectuées au Centre pédiatrique Maman Olive Lembe Kabila de la clinique Ngaliema. Au cours d'une conférence de presse tenue hier, le ministre de la Santé s'engage à financer notamment la formation du personnel de ce centre engagé dans une médecine de pointe.

AMÉDÉE MWARABU KIBOKO

Le ministre de la Santé, Oly Ilunga, a tenu une conférence de presse hier jeudi 18 mai, dans son cabinet de travail, à l'hôtel du gouvernement à Kinshasa. Accompagné du médecin directeur de la Clinique Ngaliema, Docteur Kongo, et des médecins congolais, français et belges qui ont conduit les deux premières opérations à cœur ouvert à Kinshasa, effectuées au Centre pédiatrique de chirurgie à cœur ouvert Maman Olive Lembe Kabila de la clinique Ngaliema, le ministre est revenu sur le succès de ces deux premières opérations à cœur ouvert effectuées, le lundi 15 mai dans ce centre, fruit de la libéralité de la première dame de la République.

À L'ÈRE DE LA MÉDECINE DE POINTE

Pour le ministre de la Santé, la République démocratique du Congo vient d'en-

trer dans l'ère de la médecine de pointe, après le succès de ces deux premières opérations à cœur ouvert, effectuées pour la première fois dans le pays. « *La chirurgie cardiovasculaire en République démocratique du Congo entre dans une nouvelle ère avec les deux interventions chirurgicales à cœur ouvert de l'histoire du pays* », a déclaré le ministre de la Santé dès l'entame de son mot introductif. Dès le budget 2018, le ministère de la Santé compte inscrire la formation du personnel médical de ce centre afin de lui doter de l'expertise nécessaire, a noté Oly Ilunga.

« *Les deux interventions ont été réalisées par une équipe de médecins et infirmiers congolais, français, belges, sous la conduite du professeur Louis Labrouzse, responsable du service de chirurgie cardiovasculaire du centre hospitalier universitaire de Bordeaux (France), du*

Docteur Jean-Luc Jansens, chef de service chirurgie cardiaque robotique du Centre hospitalier Dinant Godinne (Belgique), et du docteur Roger Kongo, médecin-directeur de la clinique Ngaliema », a déclaré le ministre de la Santé, expliquant le partenariat qui a été à la base de ce succès.

Dans son adresse à la presse, Oly Ilunga a souligné que la réussite d'une telle mission dépend énormément de la qualité du service technique, du nursing, du plateau technique et de la coordination des équipes.

En effet, les deux premières opérations à cœur ouvert ont été réalisées sur une femme de 41 ans et une adolescente de 15 ans. « *Toutes ces deux patientes sont bien portantes à l'issue de leurs opérations. Ces deux patientes sont nées avec des malformations congénitales du cœur. Le choix de deux patientes est un symbole fort pour ce que veut incarner le Centre de chirurgie pédiatrique* », a dit Oly Ilunga.

« La première opération a consisté au remplacement de la valve mitrale entre l'oreillette gauche et le ventricule gauche, alors que la

deuxième opération visait, quant à elle, à la fermeture d'une communication interventriculaire entre le ventricule gauche et le ventricule droit », a expliqué Docteur Christelle Kashita, chirurgienne cardiaque congolaise qui a participé à ces deux interventions.

À côté de l'expertise des Congolais, Français et Belges, le Centre chirurgicale pédiatrique Maman Olive Lembe Kabila est doté d'un équipement de pointe adapté à des interventions à cœur ouvert. « *Ces deux opérations à cœur ouvert ne sont possibles que par la circulation extracorporelle qui assure le débit sanguin pendant toute la durée de l'intervention. Cette technologie de pointe nécessite une expertise technique, une salle d'opération moderne et un service de réanimation très performant* », a souligné docteur Christelle Kashita.

Le Centre chirurgicale pédiatrique à cœur ouvert Maman Olive Lembe Kabila a été inauguré en mai 2016 par la première dame de la République, initiatrice du projet.

APOSTROPHE

C'était en 1995

BEN CLET



La tragique histoire Lzaïro-congolaise se répète, avec son lot de misères qui n'interpellent pas les élites. La crise politique en cours (2017) vient rappeler celle des années 1990-1997.

Voici la réflexion de l'intellectuel Tshiyembe Mwayila, Dr d'État en droit. Il l'a développée à l'Université Libre de Bruxelles, dans le cadre du Club Zaïre 2000 dirigé par Jules Fontaine Sambwa. C'était en juillet 1995.

« *La tenue de la Conférence nationale souveraine (CNS) n'a pas résorbé la crise. ... [Celle-ci] prend sa source dans le discours du 24 avril 1990, dans lequel le maréchal Mobutu saborde l'ordre juridique de la 2^{ème} République fondant sa légitimité, annonce l'avènement de la 3^{ème} République et dresse le portrait-robot du [futur] chef de l'État ...*

« *A s'y méprendre, ce portrait-robot ressemble bel et bien à l'autoportrait du maréchal. Il ne fait l'ombre d'un doute que, dans son esprit, la transition signifie qu'il doit se succéder à lui-même, par tous les moyens, contre vents et marées. (...)*

« *Une analyse lucide des réalités permet de constater que le projet de statu quo ante porté par Mobutu et celui du changement radical porté par Tshisekedi, ont leur dynamique mobilisatrice spécifique des forces sociales, dépassant largement le cercle intime de ces deux personnalités.*

« *Une approche socio-politique de cette crise révèle que, telle une faille, cette contradiction essentielle structure ... les deux projets de société et les forces en présence vers une bipolarisation. Le refus du chef de l'État de laisser gouverner l'équipe issue de la CNS traduit, dans les actes, pour paraphraser Mgr Monsengwo, "le rejet du nouvel ordre institutionnel et du nouveau projet de société mis en place par la CNS ainsi que la volonté de perpétuer l'ancien régime".*

Moïse Katumbi et Raphaël Katebe Katoto, frères ennemis

(Suite de la page 10)

provisoire au pouvoir de Joseph Kabila, dont le dernier mandat constitutionnel vient de s'achever sans qu'une élection n'ait pu être organisée pour désigner son successeur. En échange, elle obtient de désigner le Premier ministre de transition.

Une perspective à l'origine d'une nouvelle brouille entre les deux frères : Katebe – surestimant sans doute sa popularité – vise le poste, alors que Moïse soutient contre lui Félix Tshisekedi, le fils d'Étienne. Déjà brinquebalant, l'attelage fraternel se fracasse lorsque survient la mort du patriarche de l'opposition, le 1er février 2017. Katebe perd son rôle central au sein de l'alliance. Ses relations avec son rival, Félix, sont si exécrables qu'il renonce même à assister aux obsèques de son vieil ami, à Bruxelles.

C'est le moment que

choisit Katebe pour effectuer son grand retour à Kinshasa. Pour y négocier un poste au gouvernement ? « Il a besoin de se refaire une santé financière, assure un allié de Katumbi. Sa fortune a fondu, et c'est Moïse qui subvenait à ses besoins ces dernières années. » Mais à Kinshasa, il pourrait tout aussi bien se montrer utile pour tenter de négocier le retour de son frère.

Après tout, Katebe, qui n'en est plus à un retournement près, est au centre de l'affaire qui maintient celui-ci en exil. C'est en effet l'héritier grec Emmanouïl Stoupis qui a fait condamner Moïse Katumbi à trois ans de prison pour la « spoliation » de l'immeuble ayant jadis appartenu à sa famille. Or c'est Katebe qui en avait fait l'acquisition dans les années 1970.

Dans cette affaire, Moïse, qui juge cette condamnation politique, avait remis

son sort entre les mains de la médiation des évêques. Mais début avril, les prélats ont finalement jeté l'éponge. « Il faudra bien trouver d'autres canaux de négociation, analyse une source diplomatique européenne. Et malgré les désaccords en son sein, cette famille est bien plus soudée qu'il n'y paraît. »

DU RASSEMBLEMENT AU « DÉMEMBREMENT »

Le président congolais Joseph Kabila a de nouveau surpris son monde en nommant à la primature, le 7 avril, Bruno Tshibala, revenant sur l'accord signé avec l'opposition.

Fidèle parmi les fidèles de feu Étienne Tshisekedi, aux côtés de qui il militait depuis le début des années 1980, cet avocat de 61 ans, originaire du Kasai-Oriental, n'aurait sans doute jamais accepté cette proposition si son mentor avait été encore

en vie.

D'autant que son CV gouvernemental – il n'a été qu'une seule fois ministre, en 1992, pendant moins de deux mois – rend peu probable sa capacité à faire office de contrepoids face au président.

Mais cette nomination révèle surtout l'état de division d'une opposition où la présidence débauche sans difficultés. Après Samy Badibanga et Vital Kamerhe, fin 2016, le chef de l'État a également attiré dans son orbite Raphaël Katebe Katoto et Joseph Olenghankoy. Même si le tandem Félix Tshisekedi-Moïse Katumbi (et ses alliés du « G7 ») tient toujours bon, ces ralliements, outre qu'ils affaiblissent encore l'opposition, jettent le discrédit sur l'ensemble de la classe politique congolaise.

PIERRE BOISSELET
(JEUNE AFRIQUE)